

SCIENCE POLITIQUE

Annuaire des cours 2023.2024

faculté des sciences
sociales et politiques
(ssp)
baccalauréat universitaire

AVERTISSEMENT

Ce catalogue des cours a été réalisé à partir des données du système d'information *SylviaAcad* de l'Université de Lausanne. Sa base de données contient toutes les informations relatives aux enseignements proposés par les différentes facultés ainsi que leurs horaires. Ces données peuvent également être consultées online à l'adresse :

<https://applicationspub.unil.ch/interpub/noauth/php/Ud/index.php>.

Site internet de la faculté : **<http://www.unil.ch/ssp/>**

Date de génération de cet annuaire : 08.09.2023

LEGENDE

INTITULÉ DU COURS

Enseignant responsable

Type de cours	Statut	Nombre d'heures par semaine	Langue d'enseignement	Nombre d'heures par année
Semestre	Crédits			

N: Niveaux d'études

P: Exigences du cursus d'études

O: Objectif

C: Contenu

B: Bibliographie

I: Informations supplémentaires

ABRÉVIATIONS

TYPE DE COURS

Attest.	Attestation
C	Cours
C/S	Cours-séminaire
Cp	Camp
E	Exercices
Exc	Excursion
Lg	Lecture guidée
S	Séminaire
T	Terrain
TP	Travaux pratiques

STATUT

Fac	Facultatif
Obl	Obligatoire
Opt	Optionnel
Fac/Obl/Opt	Facultatif, obligatoire ou optionnel (selon le plan d'études)

SEMESTRE

P	Printemps
A	Automne

ANALYSE ET ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Julie Pollard

S	Opt	4	français	56
A	6			

N: 2p Ba

P: Il est fortement recommandé d'avoir suivi au préalable le cours « Politiques publiques » pour suivre le séminaire. Les connaissances acquises durant le cours pourront être mobilisées pour réaliser les différents travaux du séminaire.

C: Ce séminaire vise à familiariser les étudiant-e-s avec les enjeux, théoriques et empiriques, de l'analyse et de l'évaluation des politiques publiques.

Partie I. Analyse des politiques publiques : L'analyse des politiques publiques vise à comprendre comment l'État gouverne et agit sur la société. En particulier, elle s'attache à comprendre pourquoi et comment des programmes d'action publique sont mis en place ; à observer les instruments par lesquels les acteurs interviennent ; et à rendre compte des effets des politiques publiques. Cette partie du cours est structurée autour d'acteurs-actrices de l'action publique, permettant d'appréhender les grands questionnements qui traversent les réflexions des chercheur-e-s dans ce domaine. Ces questionnements sont présentés à travers des recherches empiriques portant sur des secteurs variés : politiques de moralité, politiques de l'emploi, politiques environnementales, politiques d'asile, etc.

Partie II. Évaluation des politiques publiques : L'évaluation des politiques publiques est une démarche qui vise à émettre un jugement de valeur sur les actions de l'État. Il s'agit d'une activité politique, qui se fonde sur des méthodes scientifiques empruntées aux sciences politiques, économiques, à la sociologie, à la psychologie, etc. L'évaluation des politiques publiques poursuit différents objectifs, parmi lesquels : faire le bilan de politiques publiques mises en place ; contribuer à la définition de futurs programmes de politiques publiques ; rendre compte des effets des actions publiques sur la société ; présenter aux citoyens les résultats de politiques publiques, etc.

CAMPAGNES ÉLECTORALES

Maud Reveilhac

S	Opt	4	français	56
P	6			

N: 2p Ba

P: Suivre (ou avoir suivi) le cours "Méthodes quantitatives"

O: Ce séminaire d'introduction aux méthodes quantitatives vise un triple objectif:

- 1) Sur le plan théorique, il familiarise les étudiant-e-s avec l'étude des campagnes électorales, notamment sous l'aspect de leur modernisation
- 2) Sur le plan méthodologique, il fournit aux étudiant-e-s des notions statistiques de base (analyse uni-, bi-, multivariée)
- 3) Sur le plan techniques, il apprend aux étudiant-e-s l'utilisation du logiciel statistique SPSS qui leur permettra de mettre en pratique les notions théoriques et méthodologiques abordées.

C: Ce séminaire vise à familiariser les étudiant-e-s avec les différentes étapes d'une recherche empirique en sciences sociales. A cette fin, le séminaire poursuit trois objectifs. Premièrement, il propose aux étudiant-e-s une introduction théorique aux différents aspects, causes et implications de la modernisation des campagnes électorales. Deuxièmement, il offre aux participant-e-s une initiation aux principales techniques d'analyse de données d'enquêtes quantitatives, à l'aide du logiciel SPSS. Troisièmement, il permet aux étudiant-e-s de mettre ces compétences techniques en pratique et de développer un petit projet de recherche original, portant sur un aspect particulier des campagnes électorales et se basant sur les données du Comparative Candidate Survey (CCS). Ce faisant, les étudiant-e-s passeront par toutes les étapes d'une recherche quantitative : de la formulation d'une question de recherche et d'hypothèses à partir d'un cadre théorique, à l'opérationnalisation des variables, l'analyse statistique des données d'enquête et la présentation des résultats obtenus.

COMPORTEMENTS ÉLECTORAUX

Lionel Marquis

C	Opt	4	français	56
A	6			

N: 2p Ba

O: Cet enseignement a pour objectif de rendre compte des modèles classiques et contemporains d'explication du vote et des comportements politiques. Après un survol des travaux précurseurs de l'analyse électorale, nous aborderons les principales théories proposées depuis les débuts de la sociologie électorale, en mettant l'accent sur leurs applications concrètes et sur les rapports dialectiques entre les différentes théories. L'enseignement aura également pour but de familiariser les étudiants avec des types d'analyse plus avancés, ou moins conventionnels en science politique, tels que les modèles issus de la psychologie sociale ou politique. Enfin, une attention particulière sera portée aux médias de masse, au travers de leurs effets de court terme dans le cadre des campagnes électorales, mais également dans la perspective de leurs effets de long terme dans la construction des enjeux politiques.

C: 1. Introduction : Enjeux normatifs
 2. Modèles classiques et contemporains d'explication du vote
 3. Le marketing politique : Partis et candidats en campagne
 4. La couverture médiatique des élections et des campagnes
 5. Synthèse et conclusion

B: Campbell, Angus, Philip E. Converse, Warren E. Miller and Donald E. Stokes (1960). *The American Voter*. New York: Wiley and Sons.
 Dalton, Russell J. and Hans-Dieter Klingemann (eds., 2007). *The Oxford Handbook of Political Behavior*. Oxford (MA): Oxford University Press.
 Dormagen, Jean-Yves et Daniel Mouchard (2010). *Introduction à la sociologie politique* (3e éd.). Bruxelles : De Boeck.
 Downs, Anthony (1957). *An Economic Theory of Democracy*. New York: HarperCollins Publishers.
 Farrell, David M. and Rüdiger Schmitt-Beck (eds., 2002). *Do Political Campaigns Matter? Campaign effects in elections and referendums*. London and New York: Routledge.
 Iyengar, Shanto and Jennifer A. McGrady (2007). *Media Politics. A Citizen's Guide*. New York, London: W.W. Norton & Co.
 Kriesi, Hanspeter (2005). *Direct Democratic Choice. The Swiss Experience*. Lanham (MD): Lexington Books.
 Lau, Richard R. and David P. Redlawsk (2006). *How Voters Decide. Information Processing during Election Campaigns*. New York: Cambridge University Press.
 Lazarsfeld, Paul F., Bernard Berelson and Hazel Gaudet (1944). *The People's Choice. How the Voter makes up his Mind in a Presidential Campaign*. New York and London: Columbia University Press.
 Marcus, George E., W. Russell Neuman and Michael MacKuen (2000). *Affective Intelligence and Political Judgment*. Chicago: University of Chicago Press.
 Mayer, Nonna (2010). *Sociologie des comportements politiques*. Paris : Armand Colin.
 Messaris, Paul (1997). *Visual Persuasion. The Role of Images in Advertising*. Thousand Oaks (CA): Sage.
 Popkin, Samuel L. (1991). *The Reasoning Voter. Communication and Persuasion in Presidential Campaigns*. Chicago : The University of Chicago Press.

COMPORTEMENTS POLITIQUES

Cécile Péchu

C	Obl/Opt	4	français	56
A	6			

N: 2p Ba

C: Le cours de comportements politiques constitue une introduction à l'étude de l'ensemble des comportements politiques, qu'il s'agisse du vote, du militantisme, de l'action collective, essentiellement dans le contexte des démocraties occidentales. Ces comportements sont envisagés aussi bien s'ils prennent place dans un cadre institutionnel officiel (processus électoraux) que s'ils prennent place dans des organisations (partis, groupes d'intérêts, associations) ou dans des contextes moins institutionnalisés (mouvements sociaux, discussions politiques). Le cours présente les différents facteurs qui pèsent sur les comportements politiques, en montrant comment différents courants théoriques d'analyse les ont mis en évidence. Il se penche aussi sur les évolutions historiques des comportements politiques. L'enseignement présentera les approches classiques des comportements politiques tout comme les débats contemporains à leur sujet.

Au terme de cet enseignement, les étudiants connaîtront les principaux courants théoriques d'analyse des comportements politiques et seront capables de les identifier en sachant resituer un texte scientifique. Ils seront aussi capables de critiquer à l'écrit un texte scientifique sur les comportements politiques, tout comme les productions médiatiques à leur sujet, à partir des connaissances acquises.

B: Seule une bibliographie sommaire est ici indiquée.
D'autres éléments bibliographiques seront donnés en cours.
- Nonna Mayer, Sociologie des comportements politiques, Armand Colin, 2010
- Erik Neveu, Sociologie des mouvements sociaux, La Découverte, 2015

DÉVELOPPEMENT ET ENVIRONNEMENT

Christelle Genoud

S	Opt	4	français	56
P	6			

N: 2p Ba

C: Ce séminaire porte sur la régulation internationale du vivant et des pollutions globales. Il examinera les enjeux liés à la négociation et la mise en oeuvre des instruments juridiques internationaux ayant pour objet la conservation, l'utilisation et la valorisation des ressources (phyto)-génétiques, d'une part, et la gestion des pollutions globales telles que les gaz à effet de serre, les CFC, les POP, et les déchets dangereux. Il explorera à cet effet les logiques poursuivies et le rôle joué dans la conduite de la politique environnementale internationale par les principaux acteurs concernés - scientifiques, gouvernements, organisations internationales, firmes, ONG, mouvements associatifs - ainsi que des idées, principes et normes sous-jacents. Une attention particulière sera portée aux clivages Nord-Sud. Cet enseignement vise, outre à doter les étudiant.e.s de connaissances scientifiques dans la thématique proposée, à développer des compétences transversales dans la lecture analytique de travaux et de sources et dans la rédaction d'un travail scientifique (compte-rendu et travail de recherche).

DEVENIR SUISSE: ENQUÊTER SUR LA NATURALISATION

Alexandre Dafflon

S	Opt	4	français	56
A	6			

N: 2p Ba

- O: En 2023-2024, la thématique de ce séminaire est exceptionnellement modifiée, et portera sur l'apprentissage de la citoyenneté et la socialisation politique des jeunes.

L'apprentissage de la citoyenneté : Enquêter sur la socialisation politique des jeunes.

La période qui va de l'adolescence à l'entrée dans l'âge adulte fait l'objet depuis plusieurs décennies d'une attention particulière. Davantage touché-es par le « malaise de la représentation politique », les jeunes auraient massivement déserté les urnes et peineraient à s'identifier aux cadres partisans et syndicaux « traditionnels ». Ce constat 'alarmiste' d'un rapport « désenchanté » des jeunes à la politique pousse aujourd'hui les acteurs/trices du monde social et politique à interroger le bon fonctionnement de notre système démocratique et à remettre au cœur du débat les questions liées à l'apprentissage de la citoyenneté. Mais que savons-nous de la citoyenneté des jeunes et des modes de participation politique qu'elles et ils privilégient? Cet enseignement propose justement d'aborder l'apprentissage de la citoyenneté à partir d'enquêtes ethnographiques sur la socialisation politique des jeunes. En s'appuyant sur une perspective qui prenne en compte les aspects moraux que développent les individus à l'égard de leur condition et du monde qui les entoure, il s'agira pour les étudiant-es d'interroger les manières dont les jeunes apprennent à développer un sentiment qui les pousse à prendre part au devenir de la société qui les entoure. Pour ce faire, elles ils analyseront les apprentissages que font les jeunes, la manière dont ceux-ci s'inscrivent dans différents rapports sociaux (classe, race, genre, âge) et leurs possibles traductions dans l'espace politique. Les terrains d'enquête se situeront dans différentes régions du monde social et seront consacrés à des lieux et à des instances de socialisation variées, allant de celles qui entretiennent des liens explicites avec l'univers politique (partis politiques, engagements militants, etc.) à des activités citoyennes plus « ordinaires » (associations, sociabilités juvéniles, etc.).

Pour ce faire, le terrain prévoit la combinaison de deux principales méthodes d'enquêtes qualitatives : l'observation participante et les entretiens de type récit de vie. Il s'agira dès lors de familiariser les étudiant-es à la conception et à la préparation de l'enquête, à la récolte et au traitement des données ainsi qu'aux enjeux scientifiques et épistémologiques de l'approche ethnographique.

DOCUMENTER L'INTERNATIONAL

Timo Walter

S	Opt	4	français	56
P	6			

N: 2p Ba

- O: Ce séminaire vise trois objectifs. Premièrement, les étudiant-e-s pourront approfondir leurs connaissances du champ d'étude de la sécurité internationale. Deuxièmement, ce séminaire permet aux étudiant-es d'acquérir des outils d'analyse qui leur permettront de concevoir un research design basé sur la méthode de l'analyse documentaire, d'effectuer la collecte des données documentaires et de constituer un corpus, d'analyser les données collectées, de justifier le choix de méthode et de réfléchir sur les dimensions éthiques. Ceci permettra, troisièmement, de développer une 'disposition d'esprit' pour l'analyse documentaire en relations internationales.

C: Dans la discipline des relations internationales, l'analyse documentaire est une méthode privilégiée pour l'analyse de l'international. Depuis le tournant constructiviste et poststructuraliste, différentes formes d'analyse documentaire ont proliféré et l'analyse de discours a pris de l'importance. Ce séminaire a pour objectif d'approfondir l'analyse documentaire à partir de la thématique clé en relations internationales : la sécurité. Qu'est-ce que la sécurité ? La réponse à cette question est au coeur de la discipline des relations internationales. La conceptualisation de la sécurité a considérablement changé à travers les années. Dans une perspective traditionnelle, la notion de la sécurité est basée sur l'idée de la protection d'un territoire souverain des menaces extérieures par une force armée. Les études critiques de sécurité interrogent la notion d'in/sécurité. Ceci a donné lieu à élargir les sources d'insécurité - telles que l'environnement, la migration ou la violence de genre - ou de réviser le concept de la sécurité nationale afin de le remplacer par la notion de la 'sécurité internationale' ou encore de la 'sécurité humaine'. D'autres approches comprennent la sécurité en tant que forme de gouvernance, contrôle et normalisation.

Dans le cadre de ce séminaire, on mettra en oeuvre diverses formes de l'analyse documentaire, en se basant sur une variété de sources contemporaines, officielles et informelles, ainsi que des éléments visuels (par exemple documents de politique d'organisations internationales et non-gouvernementales, discours politiques, sites web, blog post, actes de conférences internationales, cartes, etc.). Le séminaire se déroulera en plusieurs temps. Après une introduction à la problématique générale, une première partie sera consacrée à une réflexion sur l'épistémologie de l'international et les différentes méthodes d'analyse documentaire en relations internationales : comment peut-on documenter l'in/sécurité, et quels sont les enjeux de pouvoir de nos méthodes ? Cette première partie consistera en séances de lectures et la mise en oeuvre de différentes formes de l'analyse documentaire en se basant sur une variété de sources. Dans un deuxième temps, les étudiant-e-s travailleront en petits groupes à effectuer une analyse documentaire sur un thème à choix dans le domaine de la sécurité. Un dossier de recherche sera réalisé par les étudiant-e-s à partir d'un corpus constitué.

ECONOMIE POLITIQUE INTERNATIONALE

Jean-Christophe Graz

S	Opt	4	français	56
P	6			

N: 2p Ba

O: Le séminaire vise à initier les étudiant-e-s à l'économie politique internationale, à les familiariser avec les outils d'analyse propres à ce domaine d'étude et à leur fournir les moyens de prendre position de façon argumentée sur les enjeux socio-économiques des relations internationales.

Au terme de cet enseignement, les étudiant-e-s seront capables de :

- discerner les spécificités et la valeur ajoutée d'une perspective d'économie politique internationale et mobiliser ses outils d'analyse;
- identifier les perspectives et problématiques principales de l'économie politique internationale et discuter certains de ses objets d'étude et concepts clés;
- discuter de manière argumentée, critique, et claire un texte et ses principaux arguments ou concepts;
- mener et organiser un travail collaboratif de recherche, de rédaction, et de communication de ses résultats.

C: L'économie politique internationale est un champ d'étude qui s'intéresse aux liens entre l'économie et le politique en relations internationales. Les théories qui lui sont consacrées cherchent à comprendre les caractéristiques d'une économie transnationale opérant dans un système d'autorité politique fragmentée entre Etats souverains et autres organisations politiques en mesure d'influer sur le fonctionnement des marchés. La mondialisation, ses contradictions et son éventuel reflux sont une thématique clé de ce champ d'étude, mais il y en a beaucoup d'autres. En font partie les enjeux tels que les échecs du développement, les logiques coloniales persistantes, les inégalités, les migrations, la financiarisation du capitalisme, sa numérisation et l'emprise des plateformes, la concurrence fiscale internationale, l'endettement international, sans oublier la crise écologique, catalyseur de nombreuses transformations socioéconomiques. En analysant ces thématiques, l'économie politique internationale se focalise en particulier sur les enjeux de pouvoir que soulèvent les questions relatives aux dynamiques de rivalité et de coopération, de domination et de solidarité, d'intégration et de désintégration. Ce semestre, le séminaire met l'accent sur l'adoption généralisée des technologies numériques qui transforment le monde du travail et les processus de production. Le cours débute par une première partie visant à acquérir des connaissances de base et à présenter les concepts clés du sujet. Des sessions sont ensuite organisées pour partager des connaissances liées au thème du séminaire sur des cas d'étude potentiels basés à Lausanne ou plus largement en Suisse romande, et sur lesquels des essais photographiques seront écrits et présentés à la fin du semestre. En tant que méthode permettant de saisir visuellement les cas étudiés, les essais photographiques présentent un format de partage des connaissances qui appartient aux nouvelles approches visuelles des relations internationales. Le séminaire explore enfin les implications plus générales du pouvoir croissant des plateformes dans le capitalisme contemporain, de la nature changeante des réseaux globaux de production et de l'avenir du travail dans le monde. Il met en évidence le processus contesté de la mondialisation dans le monde actuel et futur.

ELECTIONS ET VOTATIONS EN SUISSE: ANALYSE DE DONNÉES D'ENQUÊTE

Georg Lutz, Lionel Marquis

S	Opt	4	français	56
P	6			

N: 2p Ba

O: Pour les citoyens ordinaires, le vote est le moyen le plus commun de s'investir dans les affaires politiques. C'est pourquoi, depuis l'avènement de la discipline dans la première moitié du XXe siècle, les spécialistes du comportement électoral n'ont eu de cesse de mieux comprendre les mécanismes du vote. Dans cette perspective, la Suisse constitue un cas particulièrement intéressant. En effet, en plus d'élire leurs représentants, la démocratie directe offre aux citoyens suisses la possibilité de voter, plusieurs fois par année, sur des enjeux spécifiques. Cet enseignement poursuit un double objectif. Dans la première partie du séminaire, les étudiants auront l'occasion de se familiariser avec les théories classiques d'explication des comportements de vote, aussi bien dans le cadre de la démocratie directe que dans celui des élections. Dans la deuxième partie du séminaire, les étudiants recevront une formation méthodologique et technique, à laquelle ils ajouteront une dimension pratique en menant leur propre analyse de données d'enquête. Ils choisiront leur matériel empirique parmi les différents jeux de données Selects (Etudes électorales suisses) et Voto (enquêtes post-votations). Dans cette partie de l'enseignement, les étudiants seront invités à développer une question de recherche à partir d'un cadre théorique et à tester cette question de manière empirique avec les données d'enquête à disposition.

- C:
1. Institutions politiques, participation politique et choix des citoyens en Suisse
 2. Analyse des comportements politiques en Suisse et à l'étranger
 3. Introduction à SPSS et au processus de recherche
 4. Les projets Selects et Voto
 5. Analyses univariées
 6. Recodages et échelles
 7. Questions de validité et de fiabilité
 8. Analyses bivariées
 9. Analyses multivariées (régression linéaire et logistique)
 10. Rédaction d'un travail de recherche

- B: Bréchon, Pierre. 2006. Comportements et Attitudes Politiques. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.
 Field, Andy. 2009. Discovering Statistics Using SPSS (3rd ed.). London: Sage.
 Fox, William. 1999. Statistiques Sociales. DeBoeck : Bruxelles.
 Kriesi, Hanspeter. 2005. Direct Democratic Choice. The Swiss experience. Lanham, Boulder, New York, Toronto, Oxford: Lexington Books.
 Lutz, Georg. 2016. Élections fédérales 2015. Participation et choix électoral. Lausanne: Selects-FORS.
 Lutz, Georg, Isabelle Stadelmann-Steffen and Romain Lachat, eds. 2014. "The 2011 Swiss Elections", Special Issue of the Swiss Political Science Review 20(4).
 Mayer, Nonna. 2010. Sociologie des Comportements Politiques. Paris : Armand Colin.
 Sciarini, Pascal and Sarah Nicolet, eds. 2010. Le destin électoral de la gauche. Le vote socialiste et vert en Suisse. Genève : Georg.

ETUDIER LES DISCOURS ET PRATIQUES DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Victor Santos Rodriguez

S	Opt	4	français	56
A	6			

N: 2p Ba

P: Aucun

O: Le séminaire a pour but de donner aux étudiant.e.s des outils concrets, servant de manière transversale aux recherches en science politique et relations internationales ainsi que de les rendre attentif.ve.s aux construits sociaux et aux enjeux méthodologiques derrière la production scientifique. Il leur permettra d'apprendre les rudiments de la recherche qualitative et de mettre en pratique une série de méthodes appliquées au cas des organisations internationales.

- Découverte et application des méthodes qualitatives : capacité à identifier les sources, à collecter et à organiser les données ; application des méthodes classiques de collecte des données : corpus de textes, entretien, observation, focus group ; maîtrise des outils d'analyse : analyse de discours, analyse de contenu, analyse d'images (fixes et animées)

- Développement des compétences génériques : lecture analytique des travaux théoriques et méthodologiques - lecture hebdomadaire obligatoire, discussion autour de travaux de recherche ; capacité à restituer une approche méthodologique et les résultats de l'analyse à l'oral avec l'appui d'un support visuel - présentation orale ; qualités rédactionnelles - travail écrit de fin de semestre ; capacité à travailler en groupe.

C: La recherche en relations internationales s'appuie sur une démarche scientifique rigoureuse et des méthodes variées. Le choix des méthodes utilisées dans un projet dépend de la question de recherche initiale mais également de la faisabilité de la proposition de recherche et de la disponibilité des données. Consacrée exclusivement aux méthodes qualitatives, ce séminaire vise à présenter la démarche scientifique à partir de l'initiation aux méthodes les plus couramment employées pour étudier l'international. Il s'agira de comprendre la place des méthodes dans le design de recherche, d'articuler les questions de recherche aux méthodes et de les mettre concrètement en pratique.

Ce séminaire est composé de deux phases distinctes : la collecte des données et l'analyse des données. Les étudiant.e.s s'initieront aux techniques d'identification et de collecte des sources écrites (archives, données digitales, intranet, etc.), de l'observation, de l'entretien et du focus group. Ils croiseront ensuite les méthodes d'analyse textuelle et d'analyse de l'image tout en portant un regard critique sur les stratégies de communication rédactionnelles, visuelles, statistiques et cartographiques.

Pour appliquer ces différentes méthodes, le séminaire propose de se fonder sur l'étude des organisations internationales, auxquelles nous avons un accès privilégié en raison de la proximité avec la Genève internationale. S'appuyant sur des travaux empiriques ayant fait usage de méthodes qualitatives variées, chaque séance présentera un outil méthodologique différent, ses forces et faiblesses et les enjeux de sa mise en oeuvre. L'application concrète par les étudiant.e.s permettra également de soulever les questions de réflexivité et d'éthique de la recherche.

FÉDÉRALISME COMPARATIF

Sean Müller

S	Opt	4	français	56
P	6			

N: 2p Ba

O: Le but de ce séminaire est de permettre aux étudiant.es de mieux connaître et comprendre les différentes formes de la distribution verticale/territoriale du pouvoir politique et les enjeux qui en résultent, en Suisse et ailleurs. La notion du fédéralisme est ici comprise de manière inclusive pour couvrir et comparer soit les États fédéraux « classiques » (les États-Unis, la Suisse, le Canada, l'Australie et l'Allemagne), soit les pays en dévolution (le Royaume Uni, l'Espagne et l'Italie), soit les nouvelles formes de collaboration supranationale (Union Européenne). Seront couverts notamment les différents mécanismes présents dans ces systèmes au vu d'améliorer soit la performance économique (compétition fiscale et péréquation financière), soit la légitimité politique (coopération verticale et horizontale, inclusion des gouvernements sous-nationales et concertation inter-partisane). Les critères pour obtenir les crédits comprennent la présence physique, une présentation en classe et la participation aux débats et simulations en classe. Commentaires des étudiant-es de l'année passée:

- "séminaire très stimulant [...] grâce aux exercices pratiques il permet de mettre en oeuvre ce qui a été vu d'un point de vue théorique."
- "séminaire très divers qui alterne différentes activités."
- "Vrai possibilité accordée aux élèves d'interagir les uns avec les autres."
- "Présentations intéressantes permettant de découvrir la situation politique de nombreux pays."

GROUPES D'INTÉRÊT : ACTION COLLECTIVE ET REPRÉSENTATIONS DES INTÉRÊTS

André Mach

S	Opt	4	français	56
P	6			

N: 2p Ba

O: L'étude des groupes d'intérêt est riche d'une longue tradition en sociologie et en science politique. Dans le cadre de ce séminaire, nous aborderons, à partir d'un certain nombre de textes théoriques, les questions centrales de l'activité des groupes d'intérêt, notamment : leur formation, leur organisation interne, les rapports entre membres et dirigeants, leurs ressources de pouvoir (nombre de membres et capacité de mobilisation, finances, capacité d'expertise), la diversité des groupes d'intérêt, leurs relations avec les autorités politiques et leurs stratégies politiques en direction des autorités et acteurs politiques.

C: Le séminaire portera en grande partie sur le cas suisse, qui se distingue par l'importance des groupes d'intérêt dans le fonctionnement de la société et dans la vie politique. En raison de la faiblesse de l'Etat fédéral et des subventions publiques aux associations privées, les groupes d'intérêt jouent un grand rôle, aussi bien dans la prestation de biens collectifs (assurances sociales, formation professionnelle, organisation de certains secteurs économiques) en collaboration avec les collectivités publiques, que dans le processus de décision politique. La première partie sera consacrée à des lectures de textes généraux et sur le cas suisse afin de familiariser les étudiants avec la problématique du séminaire. Dans la deuxième partie, les étudiants devront réaliser une recherche de terrain sur un groupe d'intérêt suisse, comportant tout d'abord la réalisation du portrait d'un groupe et, ensuite, l'analyse d'une dimension de l'action de ce groupe.

HISTOIRE CONTEMPORAINE, ÉTUDE DE CAS

Ami-Jacques Rapin

S	Opt	4	français	56
P	6			

N: 2p Ba

O: Considérer l'attentat comme objet d'analyse historique et politologique en envisageant la complémentarité de cette double perspective

C: Après une série de cours introductifs, une dizaine de cas historiques seront présentés par les étudiant.e.s., individuellement ou en groupe selon l'effectif. Le choix des sujets s'effectue dans une liste de cas qui reste ouverte : l'attentat de la rue Saint Nicaise (24.12.1800), l'assassinat d'Alexandre II (13.03.1881), l'attentat du café de l'hôtel Terminus (12.02.1894), l'assassinat de l'archiduc Ferdinand (28.06.1914), l'assassinat du roi de Yougoslavie et de Louis Barthou (09.10.1934), la prise d'otages des Jeux olympiques de Munich (05-06.09.1972), l'enlèvement d'Aldo Moro (mars-mai 1978), les attentats contre les casernements français et américain de Beyrouth (23.10.1983), l'attaque au gaz sarin du métro de Tokyo (20.03.1995), les attaques du 11 septembre 2001, l'assassinat de Théo van Gogh (02.11.2004) et le massacre de la rédaction de Charlie Hebdo (07.01.2015). Le séminaire vise à la fois à historiciser chaque étude de cas (l'attentat prenant sens dans le contexte dans lequel il s'inscrit, non sans contribuer à éclairer ce contexte) et à engager une réflexion plus générale sur la forme spécifique de violence politique que constitue l'attentat, envisagé ici selon ses mutations historiques.

B: Bertho Lavenir Catherine, «Bombes, protes et pistolets. Les âges médiologiques de l'attentat», Les Cahiers de médiologie, n° 13, 2002, pp. 21-39.
Malandain Gilles, Mazeau Guillaume et Salomé Karine, « Introduction : L'attentat politique, objet d'histoire », La Révolution française [En ligne], 1 | 2012, mis en ligne le 05 mars 2012, URL : <http://journals.openedition.org/lrf/364> ; DOI : 10.4000/lrf.364.

HISTOIRE DE LA PENSÉE ÉCONOMIQUE CONTEMPORAINE

François Allisson

C	Opt	4	français	56
A	6			

N: 2p Ba

O: L'étudiant.e-x doit pouvoir associer un argument économique à un courant de pensée, et réfléchir aux problèmes économiques dans une perspective plurielle, comparative et critique.

C: Le cours propose une introduction aux principaux courants de la pensée économique contemporaine, en partant de la publication par John Maynard Keynes de sa "Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie" (1936). De la synthèse néoclassique au monétarisme, des nouveaux classiques aux nouveaux keynésiens, pour parvenir à une nouvelle synthèse néoclassique, ce cours propose d'abord une vue d'ensemble sur la pensée macroéconomique orthodoxe d'inspiration keynésienne. Le cours dresse ensuite un tableau des hétérodoxies, avec chaque année un accent particulier sur quelques courants (par exemple le post-keynésianisme, le marxisme analytique, l'école de la régulation, l'économie féministe ou l'économie écologique).

Ce panorama global et critique des différents courants et écoles de la pensée économique contemporaine s'effectue à travers quelques notions choisies (comme le chômage, l'inflation, la répartition du revenu ou les cycles) et met l'accent sur les controverses qui ont parcouru cette histoire.

Le cours intègre aux exposés magistraux une lecture sur chaque thème: l'occasion de lire, individuellement, puis de revenir, collectivement, sur les contributions classiques de cette histoire, tout en s'initiant, ce faisant, aux méthodes de l'historien-ne de la pensée économique. Le cours est complété par une ou deux conférences avec des invité.e-x.e-s.

Les étudiant.e-x-s doivent en outre lire un ouvrage.

B: L'ouvrage de Michaël Assous (2017), La pensée économique depuis 1945, Paris, Armand Colin constitue un manuel de référence. D'autres références (ouvrages et articles) seront distribuées durant le cours, ainsi que sur l'espace Moodle du cours.

HISTOIRE DE L'IMPÉRIALISME ET ÉMERGENCE DES TIERS-MONDES : ÉTUDE DE CAS

Nicolas Bancel

C/S	Opt	4	français	56
A	6			

N: 2p Ba

- C: Ce séminaire se penche sur l'émergence des tiers-mondes durant la conjoncture du colonial tardif et de la postcolonie, dans le cadre des relations internationales entre puissances. En se centrant sur des études de cas - l'impérialisme britannique et français en Afrique face aux mouvements de libération, la Chine de Mao, le Cambodge des Khmers rouges, le Rwanda de la décolonisation au génocide, la guerre d'Algérie et ses suites, le mouvement des non-alignés... - ce séminaire souhaiterait ouvrir sur la complexité des configurations historiques envisagées, en engageant une analyse sociale, politique et culturelle des situations choisies. Ce séminaire cherchera à favoriser l'interactivité et la participation des étudiants.

HISTOIRE DES IDÉES POLITIQUES

Thomas Bouchet

C	Obl/Opt	2	français	56
A P	6			

N: Propé Ba, 2p Ba

- O: Ce cours a deux visées principales : mettre en place de solides savoirs de base en histoire des idées politiques, fournir des outils pour se familiariser avec un certain nombre d'enjeux politiques passés qui résonnent dans l'actualité. Les étudiant.es seront encouragé.es dans cette double perspective à développer plusieurs compétences : identifier dans leurs grandes lignes des notions politiques, des auteurs, des courants, des débats ; se familiariser avec des méthodes de travail présentées et appliquées en séance pour une lecture critique des textes sur lesquels on s'appuiera pendant les cours ; s'habituer aux changements d'échelle dans les analyses, entre les synthèses globales et les observations plus précises ; être capables d'esquisser des comparaisons entre divers moments dans l'histoire, divers espaces géographiques, diverses démarches disciplinaires. Au-delà, au terme de cette année d'introduction à l'histoire des idées politiques, il sera aussi attendu que les étudiant.es soient capables d'exposer, exemples et arguments à l'appui, les éclairages que cette histoire apporte sous l'angle de la pensée mais aussi en pratique.

- C: Ce cours situé au croisement de plusieurs disciplines (histoire, science politique, philosophie politique) porte sur les idées politiques entre le milieu du XVIIIe siècle et le début du XXe siècle. Au semestre d'automne on précisera en quoi consiste l'histoire des idées politiques puis on étudiera la période qui mène du milieu du XVIIIe siècle au milieu du XIXe siècle ; au semestre de printemps on poursuivra jusqu'à la Première Guerre mondiale - l'étude des XXe et XXIe siècles interviendra en 2e et 3e années. Textes à l'appui, l'accent portera sur les notions-clé, les auteurs et les courants les plus marquants, les débats décisifs, les moments cruciaux. Le souci de synthétiser ira de pair avec des approches plus ciblées.

B: Pour commencer :

- Jean-Jacques Raynal, Histoire des grands courants de la pensée politique, Paris, Hachette, si possible l'édition 2020 [Repères principaux des origines à nos jours en 160 pages].
- David Miller, Political Philosophy. A Very Short Introduction, Oxford, Oxford University Press, 2003 [Approche thématique simple et éclairante]
- Richard Whatmore, The History of Political Thought. A Very Short Introduction, Oxford, Oxford University Press, 2021 [Synthèse solide et stimulante]
- Olivier Nay, Histoire des idées politiques. La pensée politique occidentale de l'Antiquité à nos jours, Paris, Colin, si possible l'édition 2021 [Manuel dense et consistant].

Les autres titres utiles seront fournis et rapidement commentés en cours et en ligne au fil des semaines.

HISTOIRE DES IDÉES POLITIQUES - DD

Thomas Bouchet

S	Opt	2	français	56
A P	6			

N: Propé Ba

O: - Compétences dans la construction et l'exposition de réflexions argumentées en histoire des idées politiques, à l'oral ainsi qu'à l'écrit.
 - Maîtrise des méthodes du commentaire de document en histoire des idées politiques.
 - Aisance dans le travail à plusieurs.

C:

Le séminaire portera sur l'histoire des idées politiques entre le milieu du XVIIIe siècle et la Première Guerre mondiale. Après une présentation générale des méthodes de travail et des objectifs à poursuivre, nous parcourrons chronologiquement cette période à l'aide de documents que nous décrypterons et commenterons ensemble. Ces documents, aussi divers que possible (textes ou images ; classiques ou plus inattendus) permettront de deviner dans son étendue le domaine de l'histoire des idées politiques. En nous focalisant sur des figures ou des moments précis – souvent des moments de crise et de contestation ouvertes –, nous circulerons entre le temps des « Lumières » et la « Belle-Époque », sur divers territoires des idées (et des pratiques) politiques. Des pistes complémentaires et des références bibliographiques seront fournies afin que chacun.e puisse approfondir à sa guise.

HISTOIRE DES RELATIONS INTERNATIONALES, 1900-1945

Pierre Eichenberger

C/S	Opt	4	français	56
A	6			

N: 2p Ba

C: Ce cours-séminaire - des séances ex cathedra alternent avec des séances de discussion de texte - aborde l'histoire des relations internationales au cours de la première moitié du XXe siècle. Il présente les bouleversements des relations internationales au cours de ce que l'historien britannique Eric Hobsbawm a appelé l'« Ère des catastrophes » : soit la montée en puissance des rivalités interimpérialistes, les deux Guerres mondiales, la violence politique extrême de l'entre-deux guerres, et la Grande dépression des années 1930. Comme on le verra dans le cours, cette période vit aussi émerger de projets politiques internationalistes, pacifistes, humanistes et émancipateurs qui continuent d'imprimer leur marque sur les relations internationales.

Le cours adopte une approche d'histoire transnationale en s'intéressant en particulier au rôle des acteurs non étatiques - organisations féministes ou du mouvement ouvrier, entreprises, groupes d'intérêt et ONG - qui fondèrent, en parallèle des États, nombre d'organisations internationales lors de cette période. L'approche transnationale permet en particulier de mettre en lumière l'importance des acteurs privés dans le fonctionnement des organisations internationales interétatiques de cette époque, en particulier la Société des Nations, créée en 1920, dont le fonctionnement a largement anticipé celui des Nations Unies après 1945. Le cours questionne également les limites des approches d'histoire diplomatique classique, et se concentre sur les grands développements économiques et sociaux de la période, comme la diffusion mondiale du fordisme ou celle du New Deal et du Keynésianisme.

Cet enseignement montre que les développements de cette période influencèrent durablement les relations internationales. Il offre ainsi une perspective historique longue sur l'influence des acteurs privés dans le fonctionnement contemporain des relations internationales, du pouvoir économique et des inégalités.

HISTOIRE DES RELATIONS INTERNATIONALES POST-1945

Joseph Daher

C/S	Obl/Opt	4	français	56
A	6			

N: 2p Ba

C:

Ce cours-séminaire a pour objectif d'investiguer l'histoire et les dynamiques politiques au Moyen Orient et en Afrique du Nord (MOAN) durant la deuxième moitié du XXe siècle sur la base d'un travail avec des sources archivistiques. Pour l'année 2023-2024, il s'articule autour de la thématique des évolutions politiques régionales depuis la fondation de l'état d'Israël en 1948 jusqu'au processus révolutionnaires débutés à la fin de l'année 2010 et début 2011.

Il s'agira de se pencher sur les enjeux politiques, économiques et sociaux qui forment et transforment les rapports entre les différentes puissances régionales, divisées par l'influence de la Guerre froide et des interventions étatiques étrangères.

L'enseignement sera organisé en cours d'introduction, ateliers de travail collectif, et présentations de travaux de groupes sur une thématique définie par l'enseignant. Les étudiant.e.s seront amené.e.s à travailler directement sur des sources primaires archivistiques, ainsi que sur des productions médiatiques d'époque. Cela permettra aux étudiant.e.s de se familiariser avec les outils et méthodes de la recherche en histoire des relations internationales.

HISTOIRE INTERNATIONALE

Thomas David

C	Obl/Opt	4	français	56
P	6			

N: 2p Ba

O:

C:

La Guerre froide globale : origines, enjeux, actualité

Durant plus de quatre décennies, l'affrontement entre deux superpuissances rivales - les États-Unis et l'URSS - a profondément marqué l'histoire internationale. Les conséquences multiformes de cette période continuent de peser sur le monde d'aujourd'hui. Loin d'un simple affrontement idéologique, la Guerre froide a été à l'origine ou s'est superposée à des multiples conflits militaires sanglants, et a contribué à façonner les réalités politiques, culturelles, économiques et sociales dans toutes les parties du monde.

Ce cours vise d'un côté à retracer les événements clés de la Guerre froide - le blocus de Berlin, la guerre de Corée, la crise des missiles, l'invasion soviétique en Afghanistan, etc. - mais s'intéressera également à son impact sur des domaines comme la science nucléaire, les mouvements de contestation des années 1960, le processus de décolonisation ou encore la lutte afro-américaine pour l'égalité des droits. Une grande attention sera portée à la recherche historique récente sur la Guerre froide et notamment à la volonté de placer celle-ci dans un contexte véritablement global, en tenant compte du rôle des pays de l'hémisphère Sud et des différents acteurs transnationaux.

HISTOIRE INTERNATIONALE CONTEMPORAINE

Anastasia Koukouna, Stefanie Prezioso

C	Obl/Opt	2	français	56
A P	6			

N: Propé Ba, 2p Ba

O: Proposer une périodisation raisonnée et une vision analytique de l'histoire du 20e siècle.

C: Le COURS s'intéresse à l'histoire internationale du 20e siècle. Il est ordonné sur un plan chronologique, de façon à baliser successivement les principaux enjeux de cette période. Il s'agit avant tout d'en proposer grilles de lecture et interprétations, en se référant aux controverses historiographiques majeures. L'approche choisie fait une large place à l'étude globale des phénomènes économiques, sociaux, politiques et culturels.

B: Lectures générales:

HOBBSAWM Eric, L'Âge des Extrême, Le Court Vingtième siècle 1914-1991, Bruxelles : Bibliothèque Complexe, 1999.

JUDT, Tony, Après-guerre. Une histoire de l'Europe depuis 1945, Paris, Hachette, 2009

KERSHAW Ian, L'Europe en enfer (1914-1949), Paris, Seuil, 2016.

LOEZ André (dir.), Mondes en guerre, tome 3 : guerres mondiales et impériales 1870-1945, Paris, Passé Composé, 2020. MAZOWER Marc, Le Continent des ténèbres. Une histoire d l'Europe au 20e siècle, Bruxelles, Edition Complexes, 1995.

TOOZE Adam, Le déluge 1916-1931, Paris, Les Belles Lettres, 2015.

TRAVERSO Enzo, A feu et à sang. De la guerre civile européenne, Paris, Stock, 2007.

HISTOIRE INTERNATIONALE CONTEMPORAINE

Stéphanie Ginalski, Bernhard Carlos Schär

S	Opt	2	français	56
A P	6			

N: Propé Ba

O: Le séminaire poursuit deux objectifs principaux: donner une introduction générale aux étudiant-e-s sur la problématique des rapports Nord-Sud, et les familiariser à la critique de sources historiques. Pour ce faire, ils et elles sont amené-e-s à analyser différents types de sources primaires (archives, discours, résolutions, photographies, articles de presse etc.) liées à une thématique donnée et à élaborer à partir de ces sources un travail de recherche en groupe.

C: Le séminaire est consacrée à l'histoire des relations entre les pays du « Sud, » également désignés par le passé comme les pays du « Tiers-Monde » ou « en voie de développement, » et les pays du « Nord, » soit les pays dits développés du point de vue occidental. Le séminaire part de l'« ère des empires » (1875-1914) et remonte jusqu'au début du 21e siècle, permettant ainsi d'aborder les trois grandes phases dans l'histoire des rapports Nord-Sud que sont la colonisation, la décolonisation et les relations post-coloniales. Le fil conducteur consiste à identifier l'évolution du processus d'impérialisme, sous ses formes économique, politique et culturelle. Ce séminaire a pour but, au final, de fournir aux étudiant-e-s des outils et clés de lecture pour mieux comprendre l'origine de certaines problématiques actuelles, qu'il s'agisse des écarts de développement et des inégalités Nord-Sud, des conflits au Moyen-Orient, des questions migratoires ou encore des tensions raciales aux Etats-Unis.

Le séminaire est dédoublé et les étudiant-e-s ne doivent s'inscrire qu'à une seule des deux sessions pour obtenir les 6 crédits associés au « Séminaire d'histoire internationale contemporaine ». Le séminaire est indépendant du cours « Histoire internationale contemporaine », bien qu'il reprenne et approfondisse certaines thématiques abordées dans le cadre du cours.

B: Une bibliographie est distribuée au début du séminaire.

HISTOIRE INTERNATIONALE CONTEMPORAINE : NOUVELLES PERSPECTIVES

Thomas David

S	Opt	4	français	56
P	6			

N: 2p Ba

- C: Le séminaire est consacré à la question du passé colonial de la Suisse, un sujet d'une vive actualité aussi bien dans le champ académique que politique. Depuis la fin du XIXe siècle et jusqu'à nos jours, alors même que la Suisse ne fait pas partie des puissances coloniales officielles, de nombreux acteurs helvétiques notamment issus de la sphère religieuse, des milieux académiques et culturels, ainsi que des élites économiques ont participé à la construction des empires, aux processus de décolonisation et au maintien de relations, souvent inégales, avec le « Global South » depuis les années 1960.

Pensé comme un véritable séminaire « hors les murs », l'enseignement est construit en collaboration avec différentes institutions culturelles comme le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, la Cinémathèque suisse, différents centres d'archives en Suisse romande, ainsi qu'avec les milieux politiques confrontés à l'actualité de ce passé colonial. De cette manière, les étudiant.e.s seront amenés à découvrir de nouvelles perspectives en histoire contemporaine, en faisant dialoguer un ensemble de sources variées et largement méconnues. Celles-ci allient par exemple des films amateurs réalisés sous l'égide des missions, des objets rapportés des colonies par des scientifiques et missionnaires suisses, ou encore une vaste collection photographique. Les dimensions culturelles, sociales, genrées, environnementales ou encore économiques de ces sources seront abordées.

Après une série de séances ex-cathedra où seront présentés les principaux enjeux de la Suisse coloniale, les étudiant.e.s seront amenés à se familiariser et discuter collectivement de la littérature scientifique, ainsi que des outils méthodologiques propres à l'approche historique. Dans un second temps, à travers plusieurs séances organisées notamment aux archives, à la Cinémathèque et au musée, les étudiant.e.s travailleront par groupe sur leur corpus de sources avec pour objectif de produire une recherche originale. Des réflexions seront aussi conduites pour valoriser ces travaux.

HISTOIRE POLITIQUE ET SOCIALE DE L'EUROPE AU XXE SIÈCLE

Stefanie Prezioso

C/S	Opt	4	français	56
A	6			

N: 2p Ba

- C: Ce cours se penchera sur les Résistances mondiales aux fascismes depuis les lointaines années 1920 et sur leurs usages politiques et mémoriels de l'après Seconde guerre mondiale jusqu'à nos jours. Il s'agira tout d'abord d'explorer les conditions d'émergence de ces phénomènes, leurs dynamiques, en s'intéressant à leurs acteurs et à leurs idéologies. On abordera ensuite les problèmes liés à la prise d'arme et aux expériences de guerre. Ce séminaire de recherche approchera l'analyse des Résistances et de leurs mémoires en fonction des apports de l'histoire sociale, politique et culturelle, de l'anthropologie historique, de la sociologie et de la psychologie sociale.

INSTITUTIONS POLITIQUES ET DROIT CONSTITUTIONNEL

Bernard Voutat

C	Obl/Opt	2	français	56
A P	6			

N: Propé Ba

O: Cet enseignement, complémentaire aux enseignements de base des études en science politique, vise à développer une introduction à l'analyse formelle et juridique des institutions politiques, le but étant d'offrir aux étudiantEs qui démarrent leur cursus en science politique un certain nombre de connaissances fondamentales relatives aux régimes politiques des démocraties libérales.

Il s'agit ensuite d'articuler une approche juridique de l'Etat et une approche de science politique en analysant les règles de droit comme des règles du jeu politique et en rendant compte de leur impact (sur le système politique et les relations de pouvoir) à partir des usages dont elles sont l'objet.

C: Le cours présente l'analyse juridique de l'Etat en étudiant le droit constitutionnel des régimes démocratiques libéraux (structure, organisation, fonctionnement), d'abord dans une perspective comparative (situation de la forme de l'Etat libéral et démocratique par rapport aux autres formes d'Etat, comparaison des divers régimes politiques), puis en mettant un accent principal sur le système et les institutions suisses, toujours en les comparant avec d'autres régimes. Sur la base d'une présentation de l'Etat comme catégorie juridique fondée sur la Constitution (norme fondamentale fixant les principes d'organisation et de fonctionnement de l'Etat), l'enseignement traitera plus particulièrement des institutions politiques: articulation territoriale de l'Etat, exercice démocratique du pouvoir politique, organisation de l'Etat et principe de la séparation des pouvoirs, juridiction constitutionnelle et Etat de droit. Abordée d'abord dans une perspective juridique, chacune de ces thématiques est ensuite traitée selon une perspective de science politique attentive à l'impact des institutions (ensemble de règles) sur les processus politiques.

B: Une bibliographie générale est communiquée au début du cours.

Quelques textes introductifs:

- Jacqué Jean-Paul, Droit constitutionnel et institutions politiques, Paris, Dalloz, 20xx.

- Aubert Jean-François, Exposé des institutions politiques en Suisse à partir de quelques affaires controversées, Lausanne, Payot, 1983, pp. 210-276 (chapitre 6).

INTRODUCTION À LA RECHERCHE

Christakis Georgiou

C	Obl	2	français	56
A P	6			

N: Propé Ba, 2p Ba

O: Le cours se fixe pour but d'introduire à l'approche scientifique des faits sociaux et politiques fondant la recherche en sciences sociales.

- C: On montrera que la réalité sociale ne parle pas d'elle-même, et que la démarche scientifique se dote nécessairement d'un point de vue (médiatisé par des théories, des outils conceptuels, et des méthodes en rapport) pour la rendre intelligible. La production scientifique repose sur une activité d'enquête sur un univers social défini. En conséquence les sciences sociales (sociologie, science politique, anthropologie) sont des disciplines empiriques en rupture avec les autres discours sur la société et les autres professions qui réfléchissent aussi à la façon de vivre ensemble. Les analyses produites ont des fins de connaissance (compréhension et explication), non de jugements de valeur (faire l'éloge ou le contraire) : il s'agit de comprendre comment les phénomènes étudiés existent ou fonctionnent, ce qui se passe ou s'est passé, non ce que ce devrait être. Le cours entend, finalement, sensibiliser à une posture réflexive et inciter à la vigilance épistémologique, nécessaire à toute démarche rigoureuse en sciences sociales. Seront notamment abordés :
- les spécificités d'une démarche visant la connaissance des faits sociaux et politiques (et non la prise de position normative) ;
 - les « moments » de cette démarche et les « étapes » concrètes de la recherche
 - les instruments d'observation, de collecte des données et d'analyse de données, ainsi que leur articulation ;
 - diverses questions à caractère méthodologique ou épistémologique.
- Destiné aux étudiant-es en science politique et en sciences sociales, il s'appuiera principalement sur des exemples empruntés à ces disciplines et à leurs objets.

INTRODUCTION À LA RECHERCHE: VOTE, ABSTENTION ET RAPPORT AU POLITIQUE 1

Andrea Pilotti

S	Opt	2	français	56
A P	6			

N: Propé Ba

- C: Dans le prolongement du cours, ce séminaire d'introduction à la recherche vise à renforcer l'acquisition de connaissances et de savoir-faire de base concernant une pluralité de méthodes de recherche en sciences sociales et à partager une attitude réflexive sur les faits sociaux, les obstacles à leur connaissance et la complexité de leur analyse scientifique.
- À travers des séances consacrées à la discussion de textes et d'ateliers pratiques, ce séminaire aborde ces questions de méthode sous l'angle d'un objet classique en sciences sociales, tout particulièrement en science politique : le vote et les divers rapports que les acteur·rice·s sociaux·ales entretiennent avec lui (incluant l'abstention). Il s'agira de distinguer clairement les approches de sciences sociales des commentaires « ordinaires » (politiques, médiatiques, etc.) sur ces questions. Nous montrerons que, comme tout fait social, le vote ne va pas de soi et qu'il est le fruit d'une construction historique et sociale. De même, il ne saurait être appréhendé de manière homogène, tant du point de vue des pratiques des citoyen·ne·s que du sens qui y est investi. Enfin, le séminaire soulignera la pluralité des approches théoriques et méthodologiques utilisées pour l'étudier, leurs apports et leurs limites.

INTRODUCTION À LA RECHERCHE: VOTE, ABSTENTION ET RAPPORT AU POLITIQUE 2

Hervé Rayner

S	Opt	2	français	56
A P	6			

N: Propé Ba

C: Dans le prolongement du cours, ce séminaire d'introduction à la recherche vise à renforcer l'acquisition de connaissances et de savoir-faire de base concernant une pluralité de méthodes de recherche en sciences sociales et à partager une attitude réflexive sur les faits sociaux, les obstacles à leur connaissance et la complexité de leur analyse scientifique.

À travers des séances consacrées à la discussion de textes et d'ateliers pratiques, ce séminaire aborde ces questions de méthode sous l'angle d'un objet classique en sciences sociales, tout particulièrement en science politique : le vote et les divers rapports que les acteur·rice·s sociaux·ales entretiennent avec lui (incluant l'abstention). Il s'agira de distinguer clairement les approches de sciences sociales des commentaires « ordinaires » (politiques, médiatiques, etc.) sur ces questions. Nous montrerons que, comme tout fait social, le vote ne va pas de soi et qu'il est le fruit d'une construction historique et sociale. De même, il ne saurait être appréhendé de manière homogène, tant du point de vue des pratiques des citoyen·ne·s que du sens qui y est investi. Enfin, le séminaire soulignera la pluralité des approches théoriques et méthodologiques utilisées pour l'étudier, leurs apports et leurs limites.

INTRODUCTION À LA RECHERCHE: VOTE, ABSTENTION ET RAPPORT AU POLITIQUE 3

Andrea Pilotti

S	Opt	2	français	56
A P	6			

N: Propé Ba

C: Dans le prolongement du cours, ce séminaire d'introduction à la recherche vise à renforcer l'acquisition de connaissances et de savoir-faire de base concernant une pluralité de méthodes de recherche en sciences sociales et à partager une attitude réflexive sur les faits sociaux, les obstacles à leur connaissance et la complexité de leur analyse scientifique.

À travers des séances consacrées à la discussion de textes et d'ateliers pratiques, ce séminaire aborde ces questions de méthode sous l'angle d'un objet classique en sciences sociales, tout particulièrement en science politique : le vote et les divers rapports que les acteur·rice·s sociaux·ales entretiennent avec lui (incluant l'abstention). Il s'agira de distinguer clairement les approches de sciences sociales des commentaires « ordinaires » (politiques, médiatiques, etc.) sur ces questions. Nous montrerons que, comme tout fait social, le vote ne va pas de soi et qu'il est le fruit d'une construction historique et sociale. De même, il ne saurait être appréhendé de manière homogène, tant du point de vue des pratiques des citoyen·ne·s que du sens qui y est investi. Enfin, le séminaire soulignera la pluralité des approches théoriques et méthodologiques utilisées pour l'étudier, leurs apports et leurs limites.

INTRODUCTION À LA SCIENCE POLITIQUE

Olivier Fillieule

C	Obl/Opt	2	français	56
A P	6			

N: Propé Ba

O: Le parti pris pour ce cours est de ne pas calquer la structure d'un manuel. C'est pourquoi l'on ne vise ni à dresser un tableau de la discipline, ni à 'couvrir' l'ensemble des domaines de la science politique par une approche strictement thématique. Une question centrale, celle de la domination, sert de fil rouge et d'outil pour aborder une série de problématiques liées. C'est donc au travers de questionnements pratiques, et d'exemples concrets, que l'on aborde les débats au sein de la discipline. L'objectif premier du cours, au-delà de la simple acquisition de connaissances, est de susciter la réflexion critique et citoyenne.

Après une introduction qui insiste sur les fondements épistémologiques de la discipline et détaille quelques outils d'analyses (concepts) qui seront utilisés dans les parties suivantes du cours. le cours s'organise autour de trois parties: les facteurs sociaux des conduites politiques (I), la formation des unités de domination politique (II), les entreprises politiques et le métier politique (III).

- C: La première partie du cours aborde la question de la domination « par le bas », en s'intéressant aux individus, à leur socialisation, laquelle détermine leur relation à l'ordre politique. En envisageant comment la socialisation des individus a été étudiée dans le passé et l'est aujourd'hui, l'on se donne les moyens de comprendre dans quelles conditions et de quelle manière les individus se comportent politiquement (le vote, mais aussi toutes les formes de participation politique, dont la protestation). Une deuxième partie du cours vise à comprendre pourquoi la domination est exercée sous des formes différentes selon les espaces dans lesquels elle s'exerce. La forme étatique est aujourd'hui dominante sur la quasi totalité de la planète. Il n'en a pas toujours été ainsi et la lente autonomisation du politique est redevable d'une histoire dont nous montrerons qu'elle n'avait rien de fatal ni de linéaire. Dans ce mouvement, l'émergence des idéologies nationalistes et la formation des appartenances nationales joue un rôle clé sur lequel nous nous arrêterons. Dans une dernière partie du cours, en partant de la question de la légitimation de l'ordre politique, nous nous intéresserons aux élites politiques, c'est-à-dire aux acteurs (professionnels de la politique et haute administration) qui composent l'Etat. La encore nous adopterons une perspective socio-historique afin de mieux comprendre l'ordre politique contemporain.

INTRODUCTION À LA SCIENCE POLITIQUE

Alexandre Dafflon

S	Obl/Opt	2	français	56
A P	6			

N: Propé Ba

- O: Le séminaire se fixe pour but de familiariser les étudiant-e-s avec la science politique. Cet intitulé suppose que l'on entend étudier le politique avec une démarche propre aux sciences sociales (et non pas aborder le politique de manière juridique, journalistique ou philosophique).

Le séminaire vise à:

- sensibiliser à la démarche de recherche en science politique, à l'approche du politique sous l'angle des sciences sociales, à la rupture avec les « évidences » ;
- faire acquérir quelques concepts de base de science politique - transmettre un savoir-faire académique de base (rapport correct aux sources et aux auteurs, modes de citation, adoption d'un point de vue théorique et construction de l'objet, rédaction, etc.)

Le séminaire, de par sa structure et son contenu, est complémentaire du cours de « Introduction à la science politique » de Olivier Fillieule. Il peut néanmoins être suivi de façon autonome.

- C: Sur un plan pédagogique, le séminaire repose sur la philosophie suivante :
- il privilégie l'interactivité : les étudiant-e-s participent, lisent les textes et préparent les séances, « expérimentent » les concepts, sont protagonistes de l'acquisition et non pas simples auditeurs-trices prenant des notes ;
 - le séminaire exige un travail sur toute l'année, et pas seulement au moment des échéances centrales (travaux à rendre) ; une logique de contrôle continu est mise en place qui vise notamment à assurer la préparation des lectures et la participation active de tous aux séances ;
 - les difficultés rencontrées, les tâtonnements et les éventuelles erreurs initiales sont à nos yeux aussi inévitables que formateurs

Après une séance introductive consacrée à la présentation du séminaire, nous commencerons nos séances de lecture (en moyenne deux textes par semaine). Celles-ci aborderont cinq grandes thématiques (qui structurent également le cours d'Olivier Fillieule) : Pouvoir, Etat et société, la Socialisation et intériorisation de l'ordre politique, la formation de l'Etat, le nationalisme, la bureaucratie et le métier politique. Le séminaire prévoit également des séances de méthode : consignes permettant aux étudiants de mener à bien les dissertations qu'ils doivent rendre afin de valider le séminaire (voir plus bas), retour sur les travaux rendus, sur les difficultés rencontrées, sur les points à améliorer. Deux séances seront consacrées à des films qui seront ensuite discutés.

INTRODUCTION AUX MÉTHODES DE L'HISTOIRE I

Ami-Jacques Rapin

C	Obl/Opt	2	français	56
A P	6			

N: Propé Ba, 2p Ba

O: Initier les étudiants aux principes élémentaires de la méthode historique; lecture accompagnée des classiques de la stratégie

C: Dans un premier temps, le cours offre une initiation à la pratique de la recherche historique : maîtrise des techniques de recherche bibliographique, analyse des sources, synthèse analytique de textes, construction argumentative. Les étudiant.e.s effectuent de deux à trois travaux pratiques destinés à exercer ces procédés.

Au second semestre, les étudiant.e.s travaillent sur un classique de la pensée stratégique choisi parmi les titres suivants: *L'Art de la guerre* de Sun Tzu, *De la guerre* de Clausewitz, le *Précis de l'art de la guerre* de Jomini, un recueil de textes de Mao Zedong et *Stratégie* de Liddell Hart. Les ouvrages retenus sont présentés et discutés en atelier dans la perspective de leur approche méthodologique, de leur historicisation et de leur contenu analytique. En fin de semestre, les étudiant.e.s rédigent une note de lecture relative à l'ouvrage choisi.

INTRODUCTION AUX THÉORIES ÉCONOMIQUES

Roberto Baranzini

C	Fac/Obl/Opt	2	français	56
A P	6			

N: Propé Ba, 2p Ba

O: Le but poursuivi par l'enseignement "Introduction aux théories économiques" est de présenter les principaux schémas conceptuels qui rendent intelligible le système économique dans son ensemble. Il s'agit de comprendre comment les ressources humaines, matérielles et financières se mobilisent dans la production de biens et services, comment cette production se répartit parmi les membres d'une communauté et comment une communauté résout la question de l'utilisation des biens et des services produits. Ces trois sphères (production, distribution et demande) et leurs interactions sont inscrites dans le temps et dans l'espace, tout comme les tentatives de les saisir. Or, malgré l'impression que l'on pourrait avoir en observant le panorama actuel de la production scientifique en théorie économique, les diverses approches qui se sont succédées n'ont pas été réabsorbées par le main stream, mais restent des façons différentes, foncièrement irréductibles, de définir, analyser et, éventuellement orienter, les phénomènes économiques.

Ainsi, cet enseignement aimerait aider l'étudiant en sciences sociales et politiques à mieux s'orienter dans les débats économiques en lui offrant un cadre de référence.

INTRODUCTION AUX THÉORIES ÉCONOMIQUES

Roberto Baranzini

S	Opt	2	français	56
A P	6			

N: Propé Ba

O: Ce séminaire complète le Cours d'introduction aux théories économiques, en se focalisant sur des débats, historiques ou fictifs, autour de points clefs de la théorie économique : la monnaie, le rôle de l'Etat, l'impôt, les normes, le libre-échange, le libéralisme, etc. Le but est de développer la maîtrise des concepts économiques, une bonne compréhension de leurs forces et de leurs limites, ainsi qu'une connaissance approfondie de quelques auteurs.

Les étudiant.e.s sont invité.e.s à s'approprier la position d'un économiste, sur un thème au choix, et à la développer durant plusieurs semaines. Des débats sont ensuite organisés en classe entre les positions contradictoires.

MÉTHODES DE L'HISTOIRE

Pierre Eichenberger

S	Opt	4	français	56
A	6			

N: 2p Ba

O: Ce séminaire a pour objectif de familiariser les étudiant-e-s aux méthodes et approches de l'histoire. Il vise en particulier à développer leur capacité à travailler avec des archives. Les étudiant-e-s apprendront à constituer un corpus de sources pertinentes pour leur sujet et à en tirer les informations utiles pour leur travail. A travers l'analyse et la critique de source, ce séminaire a pour but de sensibiliser les étudiant-e-s à la construction concrète du savoir historique, aux différentes interprétations qui peuvent être faites d'un même document ou d'un même événement, et de réfléchir aux enjeux liés à l'historiographie.

C: Cette année, nous travaillerons ensemble aux Archives Cantonales Vaudoises (AVC) dans les fonds de l'Office Suisse d'Expansion Commerciale (OSEC), organisation créée en 1927 pour favoriser les exportations suisses. Dès lors, l'OSEC constitue un point d'entrée particulièrement fécond pour observer comment les entreprises suisses partirent à la conquête des marchés du monde. L'étude des relations économiques extérieures nous permettra ainsi de questionner un certain nombre d'aspects importants de l'histoire suisse, tel que la neutralité ou le secret bancaire, mais également les relations avec les pays du "Sud".

Chaque étudiant-e aura l'occasion de travailler sur une thématique spécifique dans les archives de l'OSEC (une entreprise, un pays, une exposition, une personnalité, etc.) et réalisera sa propre recherche originale. L'addition de ces travaux permettra de produire ensemble un savoir original sur cette organisation méconnue.

B: Une bibliographie sera transmise au début du cours.

MÉTHODES MIXTES: L'ALTRUISME SOUS LA LOUPE

Florence Passy

S	Opt	4	français	56
P	6			

N: 2p Ba

P: De solides bases en méthodes, tant quantitatives que qualitatives, sont nécessaires pour pouvoir suivre cet enseignement.

De même, une bonne connaissance passive de l'anglais est indispensable. En effet, une très large majorité des lectures obligatoires est issue de la littérature anglo-saxonne. Cela ne résulte pas d'une volonté particulière des enseignantes, mais bien d'un état de fait concernant la recherche sur l'altruisme et les méthodes mixtes.

C: Les méthodes mixtes, la combinaison de méthodes quantitatives et qualitatives, sont de plus en plus utilisées. La combinaison des méthodes est souvent précieuse pour comprendre des processus sociologiques complexes comme ceux que nous sommes appelés à étudier en sciences sociales et politiques. Mais que sont les méthodes mixtes ? Pourquoi et quand les utilise-t-on ? Quelles sont leurs contraintes ? Et comment les utilise-t-on concrètement ? Ce séminaire vise à répondre à ces questions et à vous former sur les enjeux méthodologiques, mais aussi épistémologiques, posés par la combinaison des méthodes.

Toute réflexion méthodologique abstraite (hors de contextes de recherche) nous fait songer « à ce malade dont parle Freud, et qui passait tout son temps à essuyer ses lunettes sans jamais les chauffer » (Bourdieu et al. 1968). Dans le cadre de ce séminaire, nous allons essayer nos lunettes mais aussi les chauffer pour comprendre certains enjeux posés par les comportements altruistes. Une question phare de l'étude de l'altruisme a trait à l'existence même de tels comportements. L'être humain est-il apte à agir pour les autres ou seuls ses intérêts personnels président à tous ses comportements ? A partir de données déjà récoltées auprès de personnes engagées pour les autres (migrants, personnes dont les droits humains sont bafoués et individus en difficulté économique), nous allons analyser leurs motivations. Quelles sont-elles ? Ont-ils des motivations duales (individualistes et altruistes) qui président à leur action ? Sont-ils mus essentiellement par des motivations altruistes ? Comment perçoivent-ils leur engagement ? Enfin, l'insertion dans des réseaux d'acteurs altruistes favorise-t-elle le développement de motivations pro-sociales ? Ce sont à ces questions (et d'autres) que ce séminaire vise à répondre en utilisant des méthodes mixtes.

MICROÉCONOMIE DES CHOIX PUBLICS

Harro Maas

C	Opt	4	français	56
P	6			

N: 2p Ba

C: Le cours de Microéconomie offre une introduction systématique à la théorie microéconomique : la théorie du consommateur, l'entreprise et la théorie de la production, les différentes structures de marché (biens et services ; facteurs de production), les marchés et les réglementations étatiques. En outre, le cours explore quelques développements récents de la théorie microéconomique, en marge de ses frontières habituelles. La rationalité des agents constitue le fil rouge de ces investigations, tandis qu'une introduction méthodologique met en relation ces différents corpus théoriques.

MOUVEMENTS SOCIAUX ET ENGAGEMENTS PROTESTATAIRES

Florence Passy

S	Opt	4	français	56
A	6			

N: 2p Ba

P: Une bonne connaissance passive de l'anglais est indispensable. En effet, une très large majorité des lectures obligatoires est issue de la littérature anglo-saxonne. Cela ne résulte pas d'une volonté particulière des enseignantes, mais bien d'un état de fait concernant la recherche sur les mouvements sociaux.

C: Les mouvements sociaux et la politique contestataire sont au coeur de nos sociétés démocratiques et non-démocratiques. L'importance de ces acteurs politiques est telle, que d'aucuns parlent de « sociétés de mouvements » (Meyer et Tarrow 1997). Qu'est-ce que la politique contestataire ? Pourquoi et comment émerge-t-elle ? Comment se transforme-t-elle au fil de ses interactions ? Qui sont les activistes, pourquoi et comment s'engagent-ils ? Pourquoi maintiennent-ils leur engagement politique ? Enfin, quels sont les effets des mouvements sociaux sur nos sociétés ? Ce séminaire vise à répondre à ces questions ; questions que l'on se pose lorsque des collectifs et des individus s'engagent pour tenter de changer la société dans laquelle ils vivent. Nous étudierons donc les dynamiques collectives au coeur de la politique contestataire : émergence, transformation et impact des mouvements sociaux. Nous analyserons aussi les processus qui permettent à des individus de rejoindre, maintenir et sortir d'une contestation politique.

Ce séminaire a pour but de vous former sur les enjeux théoriques et empiriques de l'étude de la contestation politique. En termes de formation, il a pour objectif de : (1) vous apporter une connaissance sociologique de la politique contestataire ; (2) réfléchir sur l'importance de la définition des objets de recherche et de ses conséquences sur les théories mobilisées pour appréhender ces objets ; (3) vous rendre sensible à la mobilisation de théories multiples (ancrées dans des paradigmes distincts) pour comprendre des processus sociologiques complexes comme ceux que nous sommes appelés à étudier en sciences sociales et politiques ; (4), enfin, saisir les apports et limites de chacune de ces théories pour comprendre la politique contestataire.

L'objectif de cet enseignement est de sensibiliser les étudiants aux débats sur les comportements pro-sociaux, de les plonger dans la discussion du paradigme individualiste et dans ses nouvelles révisions, ainsi que d'étudier les différentes explications sociologiques mises au jour pour comprendre les comportements altruistes.

PARTIS POLITIQUES

Cécile Péchu

S	Opt	4	français	56
P	6			

N: 2p Ba

C: Le séminaire se fixe pour but de permettre aux étudiants de s'approprier et de réfléchir à un certain nombre de concepts et de théories de sociologie politique touchant les organisations politiques et les partis politiques. Il entend ainsi envisager des questions comme celle du militantisme partisan, de l'idéologie, des réseaux des partis, de leurs stratégies institutionnelles ou non institutionnelles, de leur position dans le champ politique ou encore des modalités de mobilisation politique, dans le contexte des démocraties occidentales. Il favorise des approches sociologiques, socio-historiques et ethnographiques. D'un point de vue pédagogique, ce séminaire repose sur la lecture et la discussion critique de textes, et sur la réalisation d'une petite recherche. Au terme de cet enseignement, les étudiants seront capables de construire une problématique et de réaliser une petite recherche sur le thème des organisations politiques et des partis politiques.

B: Une bibliographie sera fournie durant le séminaire en fonction du thème général de recherche choisi, et du thème spécifique choisi par les étudiants.

PENSÉE POLITIQUE

Antoine Chollet

C	Obl/Opt	4	français	56
P	6			

N: 2p Ba

C: Cet enseignement se propose de présenter quelques thèmes choisis de pensée politique, avec un accent mis sur la période contemporaine (du XIXe au XXIe siècle). Faisant appel aussi bien à la philosophie politique qu'à la littérature ou au cinéma, ce cours cherchera à montrer la diversité des expressions possibles du politique. Le cours se veut participatif, et quelques séances seront réservées à des thèmes choisis collectivement en début de semestre.

PENSÉE POLITIQUE CONTEMPORAINE

Antoine Chollet

S	Opt	4	français	56
A	6			

N: 2p Ba

C: Le séminaire « Pensée politique contemporaine » s'intéresse aux textes, auteurs, autrices, thèmes et questions qui ont transformé la pensée politique du XIXe au XXIe siècle. Il s'intéresse indifféremment aux productions philosophiques, politiques, littéraires ou visuelles. Il est articulé autour d'un programme de lectures partagées substantielles et requiert la participation active des étudiant-es. Sa thématique change chaque année, de même que son déroulement et les modalités de validation, qui seront présentés lors de la première séance du semestre.

POLITIQUE COMPARÉE: AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT

Mounia Bennani-Chraïbi

S	Opt	4	français	56
A	6			

N: 2p Ba

P: Pour une approche historique :

- James L. Gelvin, 2011, *The Modern Middle East : A history*, Oxford, New York, Oxford University Press.
- Henry Laurens, 2000, *L'Orient arabe. Arabisme et islamisme de 1798 à 1945*, Paris, Armand Colin.
- Henri Laurens, 2004, *L'Orient arabe à l'heure américaine. De la guerre du Golfe à la guerre d'Irak*, Paris, Armand Colin.
- Sabrina Mervin, 2000, *Histoire de l'islam. Fondements et doctrines*, Paris, Flammarion.

O: Le principal objectif de cet enseignement est de développer des capacités critiques et de permettre de casser les stéréotypes et les visions dichotomiques que l'on rencontre trop fréquemment dès lors que l'on parle de régions "exotiques". Il s'agit fondamentalement d'apprendre à réfléchir sur l'ailleurs et sur l'altérité avec les outils des sciences sociales et politiques.

C: Cet enseignement traite de questions de politique comparée avec un ancrage empirique en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Dans une démarche non exhaustive, il s'agit de se familiariser avec les paradigmes dominants dans les approches comparatives et d'observer la manière dont ils sont mobilisés pour appréhender :

- les relations entre religion et politique ;
- l'autoritarisme et la démocratisation.

L' " exceptionnalité ", tantôt islamique tantôt arabe, est l'un des métarécits dominants dans la littérature sur l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient. Qu'il s'agisse d'expliquer " la " violence politique, la résilience de l'autoritarisme, ou le " triomphe " des contre-révolutions, une question centrale se pose : existe-t-il une spécificité du politique ?

- B: - Hamit Bozarslan, 2011, *Sociologie politique du Moyen-Orient*, Paris, La Découverte.
 - Dale F. Eickelman, James Piscatori, 1996, *Muslim Politics*, Princeton, Princeton University Press.
 - Elizabeth Picard (dir.), 2006, *La politique dans le monde arabe*, Paris, Armand Colin.
 - Assia Boutaleb, Marie Vannetzel et Allal Amin, 2018, *Introduction aux mondes arabes en (r)évolution*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur.

POLITIQUE DE LA SANTÉ : ENJEUX ET POUVOIR

Josef Philipp Trein

C/S	Opt	4	français	56
P	6			

N: 2p Ba

C: Non donné en 2023-2024.

La régulation, le financement et l'organisation du secteur de la santé publique et la fourniture de services de soins constituent des défis majeurs pour la politique contemporaine. Ces enjeux apparaissent clairement par exemple dans les débats actuels sur la maîtrise des coûts de la santé et dans les réponses politiques à la crise du COVID-19. Ce cours-séminaire vise à introduire les étudiants aux enjeux politiques de la santé au sens large. Pour cela, le cours-séminaire se déroulera en quatre étapes thématiques. Tout d'abord, les différentes constellations d'acteurs de la politique de santé seront examinés. Deuxièmement, le cours-séminaire analysera la façon dont ces acteurs sont représentés dans les explications du changement et de la stabilité de différentes politiques de santé. La troisième partie du cours-séminaire sera consacrée aux conséquences de la politique de santé. Enfin, quatrièmement, la dernière partie du cours-séminaire évaluera l'impact de l'innovation technologique sur les aspects politiques de la santé. Pour enseigner ces thématiques, le cours-séminaire combinera différentes méthodes pédagogiques telles que des cours ex-cathedra, des vidéos thématiques, des discussions de textes, des études de cas, des jeux de rôles et des interventions d'experts externes.

POLITIQUE EUROPÉENNE: ANALYSE DE LA GOUVERNANCE TERRITORIALE

Jean-Philippe Leresche

C	Opt	4	français	56
P	6			

N: 2p Ba

O: - introduire les étudiants à l'analyse des institutions et des politiques publiques de l'Union européenne (problèmes, concepts et théories)
 - présenter et discuter la notion de gouvernance dans le contexte de l'analyse des institutions et des politiques européennes (approches et problèmes)
 - analyser les politiques territoriales de l'Union européenne à l'aide de la notion de gouvernance multi-niveaux (politique régionale, politique transfrontalière).

C: Ce cours est conçu comme une introduction aux institutions et aux politiques européennes. Dans un premier temps, les institutions et les processus décisionnels communautaires sont présentés ainsi que les principales théories de l'intégration européenne. Les institutions et politiques publiques communautaires sont ensuite abordées à travers une discussion critique de la notion de gouvernance et, en particulier, de la gouvernance multi-niveaux.

Dans un second temps, les théories, enjeux et problèmes des institutions et politiques publiques communautaires seront analysés à travers le cas des politiques territoriales, en particulier de la politique régionale communautaire. L'examen de ces politiques permettra également de relire et de dépasser les approches « classiques » de l'intégration européenne (intergouvernementale ou supra-nationale).

Ce faisant, on pourra alors non seulement analyser le fonctionnement des politiques territoriales et niveaux de gouvernements territoriaux au sein de l'Union européenne mais aussi discuter les approches centrées tout à la fois sur les interdépendances entre ces différents niveaux territoriaux et les mécanismes de « coopération conflictuelle » à l'oeuvre dans la production des politiques publiques.

- B:
1. Cohen A. (2014), *Le régime politique de l'Union européenne*, Repères, Paris, La Découverte. Disponible en consultation via la bibliothèque ou CAIRN URL : <https://www.cairn.info/le-regime-politique-de-l-union-europeenne--9782707160232.htm?contenu=sommaire>
 2. Costa O., Brack N. (2017), *Le fonctionnement de l'Union européenne*, Bruxelles, Ed. de l'Université de Bruxelles, 3ème éd., 384 p. (also available in English)
 3. Crespy A. (2019), *L'Europe sociale : acteurs, politiques, débats*, Bruxelles, éditions de l'Université libre de Bruxelles, 306 p.
 4. Foret F. (2015), *De l'Etat à l'Union européenne*, Bruxelles, Ed. de l'Université de Bruxelles, 169 p.
 5. Grin G. (2021), *Construction européenne. La révolution d'un continent*, Lausanne, Coll. Débats et Documents, FJME, 181 p.
<https://jean-monnet.ch/wp-content/uploads/2021/06/21-06-construction-europeenne-g--grin-cdd-n21.pdf>
 6. Magonette P. (2017), *Le régime politique de l'Union européenne*, Paris, Presses de Sciences Po. Disponible en consultation via CAIRN URL : <https://www.cairn.info/le-regime-politique-de-l-union-europeenne--9782724620658.htm>
 7. Poupeau F. M. (2017), *Analyser la gouvernance multi-niveaux*, Grenoble, PUG, 253 p. <https://www.cairn.info/analyser-la-gouvernance-multi-niveaux--9782706126826.htm>
 8. Saurugger S. (2020), *Les théories et concepts de l'intégration européenne*, Paris, Presses de Sciences Po, 448 p. <https://www.cairn.info/theories-et-concepts-de-l-integration-europeenne--9782724626353.htm>
 9. Smith A. (2010), *Le gouvernement de l'Union européenne : une sociologie politique*, Paris, LGDJ, 2ème éd., 241 p.
 10. Warloutet L., *Histoire de la construction européenne depuis 1945*, Paris, La Découverte/Repères, 2022, 127 p. <https://www.cairn.info/histoire-de-la-construction-europeenne-depuis-1945--9782348069055.htm>

POLITIQUE INTERNATIONALE

Timo Walter

C/S	Opt	4	français	56
P	6			

N: 2p Ba

- O: Ce cours-séminaire vise à fournir aux étudiant-e-s un cadre et des outils intellectuels pour analyser la politique internationale et globale contemporaine d'une manière interdisciplinaire. La perspective que nous essayons de développer sera donc celle d'une *Sociologie* de la politique internationale, qui ne prend pas l'« International » ou ses acteurs (les états, acteurs privés, organisations internationales) comme donné(s), mais cherche à comprendre les conditions historiques et sociales de son émergence et son fonctionnement. Bref, il s'agit d'analyser comment se construit une *gouvernementalité*¹ inter-nationale / globale.

Ce cours a donc pour objectif(s) principaux de

1. familiariser les étudiant.e.s avec des concepts-clé et avec des outils d'analyse pour comprendre (et remettre en question) le fonctionnement et les enjeux de la politique internationale contemporaine ;
2. les former à mettre en pratique ces concepts et outils de manière autonome pour développer une prise en position *analytique, argumentative, critique et réflexive* par rapport à un débat thématique et spécifique dans le domaine de la politique internationale ;
3. cultiver et pratiquer les compétences de base nécessaires à une telle analyse, notamment : la lecture analytique de textes scientifiques ; leur remise en contexte dans un débat scientifique / publique à travers l'analyse de leurs structures argumentatives et conceptuelles ; comment construire une prise de position argumentée par rapport à une conversation / débat invoquant des concepts, arguments, connaissances scientifiques ;

En termes de connaissances substantielles dans le domaine de l'analyse de la politique internationale, ce cours vise à former les étudiant.e.s à :

- analyser les différentes formes que peut prendre le pouvoir public, et notamment les conditions sociales qui souscrivent l'État-nation comme forme historiquement spécifique et son « pouvoir autonome » territorial et centralisé ;
- comprendre, de façon générique, les mécanismes et conditions sociales qui permettent la construction des différentes formes d'autorités (publiques et privées) qui s'affrontent et cohabitent dans les formes « hybrides » de gouvernance et régulation transnationale caractéristiques de la « mondialisation » ;
- analyser le rôle joué par la science et l'expertise technique dans la construction des problématiques et cadres institutionnels de gouvernance et de régulation transnationale ;
- développer une analyse réflexive des gouvernementalités à travers lesquelles se construit une « société mondiale » et évaluer les effets et systèmes de dominance sociale qui en résultent.

En termes de compétences transversales nécessaires au travail scientifique, nous allons pratiquer :

- comment aborder, lire, et analyser un texte scientifique de manière efficace ; comment identifier, sélectionner, et synthétiser les informations pertinentes selon le contexte de leur utilisation ; comment placer un texte et son argumentation dans un champ conceptuel et terminologique plus large ;
- comment construire et exprimer une prise de position *argumentée* vis-à-vis un texte scientifique ; comment positionner efficacement un argument vis-à-vis un débat scientifique ; et comment aligner son argumentation avec le champ de concepts et faits empiriques mobilisés dans un tel débat ;
- comment mobiliser et exploiter le *dialogue* entre les contributions à une discussion scientifique comme ressources d'apprentissage ; et comment utiliser des stratégies dialogiques et réflexives afin de développer ses compétences d'apprentissage et de construction de connaissances autonomes ;

C: Changement climatique et perte de la biodiversité ; guerre en Ukraine et rivalités géopolitiques résurgentes ; états fragiles et (in-)sécurités humaines.

Depuis le début du 21ème siècle, il semble y avoir une prolifération de problèmes 'mondiaux' ou 'globaux' – et, en même temps, une manque cruelle de solutions qui correspondent à l'envergure de ces défis. Bien que la *mondialisation* ne nous apparait plus inévitable et irréversible, ni intrinsèquement progressive ou émancipatrice, l'idée que nous confrontons des multiples problèmes dont la nature *globale* nécessiteraient des solutions à la même échelle afin d'y pouvoir répondre efficacement s'est installé de plus en plus fermement dans le discours publique ainsi qu'académique.

Pourtant, malgré une conscience grandissante de l'urgence des problèmes mondiaux auxquels nous faisons face, les nouveaux formats de gouvernance et des cadres de régulation 'internationaux', 'transnationaux' ou 'globaux' qui ont poussé comme des champignons ces dernières décennies semblent incapables de surmonter les obstacles présentés par la résurgence de rivalités géopolitiques et la priorisation d'intérêts géoéconomiques et nationaux qu'elle entraîne, qui empêchent une réaction efficace aux problèmes mondiaux qu'ils sont censé régler. Bien que depuis plusieurs décennies nous discutons (dans l'arène publique ainsi que scientifique) comment la montée de nouveaux acteurs (les OI, ONGs, multinationales, mouvements sociaux, etc.) allait re-définir les règles du jeu de la 'Politique Internationale', la 'Gouvernance mondiale' efficace et coopérative des enjeux communs humains espérée reste hors de portée.

Dans ce cours, nous prendrons ces difficultés manifestes comme point de départ pour interroger cette idée reçue des prétendus défis 'mondiaux' dont la résolution reste hors d'atteinte à défaut de cadres de gouvernance et régulation effectifs qui échappent à la persistance des jeux de pouvoir, de la fragmentation et des égoïsmes de la politique internationale. A rebours de ce récit (pourtant intuitif et engageant), nous essayerons de comprendre la dialectique qui existe entre la genèse de formes et de forums de gouvernance *mondiale* et l'articulation des problèmes *antérieurs* auquel cette gouvernance prétend *répondre*. Nous examinerons comment les nouvelles modalités (rationalités, programmes, et technologies) de pouvoir à travers lesquelles s'articulent ces problèmes et les formes de gouvernance et régulation 'mondiale' construites autour d'eux. Nous apprenons, entre autres :

1. à dénaturiser les origines de ces problématisations (discursives et pratiques) ;
2. de repérer les acteurs et intérêts dans lesquels elles ont leurs origines ;
3. à reconnaître et analyser les plus importants nouveaux instruments et modalités de gouvernance et régulation (légalisation ; montée des acteurs 'non-étatiques'; enchevêtrement du public et du privé) et les nouvelles formes d'autorités (privé / public) et pouvoir qu'ils engendrent ;
4. quel rôle jouent les savoirs scientifiques et les réseaux (de plus en plus transnationales) d'experts et de professions techniques dans ce processus ;
5. et comment rendre visible les enjeux politiques qui s'y cachent et les hiérarchies sociales dont ils sont imprégnés. Bref, nous essaierons d'ouvrir la boîte noire du fonctionnement la « politique internationale » contemporaine afin de comprendre qui en définit les règles du jeu, qui y détient et comment s'y exerce le pouvoir.

B: Pour se faire une idée:

Ronnie D. Lipschutz, James K. Rowe (2005): "Globalization, Governmentality and Global Politics. Regulation for the Rest of us?"

Didier Bigo (2017): Chapter 2: "Rethinking the international through dynamics of power", in Tugba Basaran, Didier Bigo, Emmanuel-Pierre Guittet, et R.B.J Walker: "International Political Sociology. Transversal Lines"

POLITIQUE MACROÉCONOMIQUE ET PARTIS POLITIQUES

François Allisson

C/S	Opt	4	français	56
P	6			

N: 2p Ba

O: Le but du cours est d'offrir à l'étudiant-e-x en sciences politique et sociales les moyens de comprendre et situer les arguments macroéconomiques et en particulier ceux qui soutiennent les politiques économiques.

C: Non donné en 2023-2024.

Le parti pris du cours est de procéder à un décentrement, en utilisant comme manuel de référence une introduction à la macroéconomie écrite pour l'Inde contemporaine, pour pouvoir ensuite contraster les éléments qui en ressortent avec ceux de l'économie suisse (monnaie faible vs. forte, déficit d'exportations vs. d'importations, gestion de la dette publique et de l'inflation, etc.). Le cours commence par une introduction à la comptabilité nationale, mobilisant les exemples indien et suisse, avant d'outiller les étudiant-e-x-s avec différents modèles macroéconomiques (orthodoxes et hétérodoxes).

Une mise en pratique est réalisée à travers un jeu de rôle, simulant une séance extraordinaire de l'assemblée fédérale (avec une visite parlementaire en provenance d'Inde), mobilisant les politiques macroéconomiques des différents partis politiques.

B: Alex M. Thomas. 2021. Macroeconomics: An Introduction. New Delhi: Cambridge University Press.

POLITIQUES DE RÉGULATION: STRATÉGIES DE RECHERCHE ET MÉTHODES MIXTES.

Jan-Erik Refle

S	Opt	4	français	56
P	6			

N: 2p Ba

C: L'objectif de cet enseignement est de permettre aux étudiant-e-s d'acquérir de solides compétences en matière de design et de stratégie de recherche. En prenant comme thématique les politiques de régulation (en tant que manifestation principale de l'autorité politique contemporaine), ce séminaire de méthodes prépare les étudiant-e-s aux activités de recherche dans le domaine des sciences sociales et politiques.

Dans un premier temps, nous aborderons les théories et les thématiques principales en politiques de régulation, à partir de l'exploration de plusieurs enjeux contemporains (au niveau infranational, national et transnational) tels que : la régulation économique ; la protection de l'environnement ; la réalisation des droits fondamentaux ; la régulation des relations privées (mariage, PMA, etc.). Ces phénomènes complexes seront abordés à partir d'enquêtes empiriques, qui serviront également d'exemples en matière de stratégie de recherche. Dans un second temps, les étudiant-e-s travailleront sur un enjeu spécifique de leur choix (pouvant aller au-delà des exemples cités plus haut). Il s'agira d'élaborer les principales étapes de la rédaction de leur projet de recherche. Nous verrons ainsi comment rédiger un projet de recherche cohérent en relation avec le choix de plusieurs méthodes (qualitatives et/ou quantitatives). Finalement, nous développerons une réflexion concernant les avantages, les limites et les conséquences analytiques des différents choix méthodologiques opérés et des manières de combiner, intégrer et même dépasser différentes approches qualitatives et quantitatives.

Cet enseignement se déroulera de manière active et interactive. Les étudiant-e-s seront appelé-e-s à discuter des textes de manière critique et à rédiger un projet de recherche qui mobilisera une ou plusieurs des stratégies de recherche et des options méthodologiques abordées dans ce séminaire.

POLITIQUES PUBLIQUES

Ioannis Papadopoulos

C	Obl/Opt	4	français	56
A	6			

N: 2p Ba

C: Il s'agit d'un cours d'introduction aux principaux concepts et paradigmes de l'analyse des politiques publiques. Le cours traitera notamment des aspects suivants: l'évolution de la discipline de l'étude des politiques publiques; les étapes des processus décisionnels et certaines problématiques particulières à chacune de celles-ci; le changement de politiques publiques perçu avec des lentilles conceptuelles différentes; la contribution de la discipline à la compréhension des mécanismes du gouvernement démocratique.

Les enseignements du sous-module à choix "Politiques publiques" sont complémentaires à cet enseignement de base.

B: Une liste de lectures est intégrée dans le document introductif disponible au début de l'enseignement.

POLITIQUES PUBLIQUES COMPARÉES

Emmanuelle Mathieu

S	Opt	4	français	56
A	6			

N: 2p Ba

O: Ce séminaire a pour objectif principal de former les étudiant-e-s à l'usage de la comparaison dans l'analyse des politiques publiques. Le séminaire est divisé en deux parties. La première partie, assez courte, est consacrée à la théorie relative à la méthode comparative et à son application au domaine des politiques publiques, que nous étudierons notamment sur la base de textes de politiques publiques comparées. Dans la seconde partie du séminaire, les étudiant-e-s travailleront en groupe pour mettre en application les concepts et méthodes vus en première partie afin de réaliser une étude comparative en politiques publiques. Ce travail se décompose en trois étapes, qui correspondent aux trois étapes de l'analyse comparative: 1) élaboration d'un design de recherche comparatif, 2) études de cas et 3) analyse comparative. L'étude de cas sera également l'occasion de travailler les méthodes qualitatives sur la base de collecte et d'analyse de documents. Les deux dernières séances seront dédiées aux présentations orales des travaux par les différents groupes.

POLITIQUES PUBLIQUES EUROPÉENNES

Jean-Philippe Leresche

S	Opt	4	français	56
P	6			

N: 2p Ba

O: Cet enseignement vise trois objectifs principaux :

- Comprendre les divers processus d'eupéanisation des politiques publiques
- Étudier les politiques publiques de l'enseignement supérieur, de la recherche, de la science, de la technologie, de l'innovation et de l'éducation
- Développer et analyser des études de cas ou des comparaisons.

- C: Ce séminaire vise à approfondir la problématique de l'eupéanisation des politiques publiques (approches, théories, concepts). Il sera centré sur les politiques publiques de l'enseignement supérieur, de la recherche, de la technologie, de l'innovation, de la science et de l'éducation en général. L'internationalisation et l'eupéanisation des politiques d'enseignement supérieur et de recherche constituent en effet l'un des faits majeurs de l'évolution des systèmes scientifiques des trente dernières années. Plus précisément, ce séminaire s'intéressera à comprendre les effets du processus d'intégration européenne sur ces différentes politiques, y compris dans un Etat non-membre de l'Union européenne comme la Suisse. Les processus d'eupéanisation seront inscrits dans le contexte plus général d'internationalisation des enseignements supérieurs (Erasmus, Bologne, etc.), des systèmes de recherche (Lisbonne, PCRD, Horizon 2020) et d'éducation et de formation (PISA, Lifelong learning), de plus en plus multi-niveaux.

POLITIQUE SUISSE

Andrea Pilotti

S	Opt	4	français	56
P	6			

N: 2p Ba

- O: Parmi les différents objets d'analyse possibles dans le domaine de la politique suisse, ce séminaire se focalise sur les processus de décision au niveau fédéral. Ceux-ci seront utilisés comme clés d'entrée et comme des révélateurs permettant une connaissance plus générale, plus approfondie et plus systématique du fonctionnement concret du système politique suisse. Le séminaire vise à ce que les étudiant-e-s acquièrent, sur le plan substantiel, des connaissances jugées fondamentales pour la compréhension de la politique suisse et, sur le plan méthodologique, à introduire les étudiant-e-s aux différentes étapes et facettes d'une recherche dans ce domaine.

C: Non donné en 2023-2024.

Les travaux de recherche de ce séminaire se réalisent principalement en travail de groupe autonome. Néanmoins, 15 séances plénières nécessitant la présence de tous les participant-e-s auront lieu au cours du séminaire. Ces séances plénières sont consacrées à :

- la présentation des outils, des ressources documentaires et des méthodes de travail pour la réalisation de deux travaux (travaux A et B);
- la discussion d'un certain nombre de textes de référence sur la politique suisse ;
- le visionnement et la discussion d'un film documentaire sur la politique suisse ;
- les présentations orales et commentaires critiques (« peer review ») des travaux A et B ;
- les interventions des différents invité-e-s externes (notamment la rencontre avec des parlementaires fédéraux et un membre de l'administration cantonale) ;
- la conclusion générale et l'évaluation du séminaire.

En outre, 2 séances de coaching individualisé des groupes par l'enseignant (ou l'assistant responsable) sont prévues après les vacances de Pâques afin d'orienter opportunément les étudiant-e-s par rapport à la réalisation du travail B (blocs de lectures problématisantes, construction de la problématique et des questions de recherche, suivi de l'avancement des travaux).

POLITIQUE SUISSE ET COMPARÉE

Ioannis Papadopoulos

C	Obl/Opt	4	français	56
P	6			

N: 2p Ba

- O: L'objectif du cours est l'acquisition de connaissances fondamentales sur le fonctionnement du système helvétique dans une perspective comparative. La combinaison entre informations empiriques sur divers systèmes politiques et travail de conceptualisation vise à favoriser le développement d'une approche réflexive sur les enjeux centraux de la politique suisse situés dans le contexte d'étude des démocraties établies.

C: Ce cours étudie le système politique suisse dans une perspective comparative. Une place importante est accordée également à la dimension historique. L'accent sera mis sur l'évolution des institutions centrales comme le fédéralisme et la démocratie directe, sur les processus de décision, les clivages et systèmes de partis, le système de représentation des intérêts, ainsi que sur les origines et transformations de la démocratie de concordance dans le contexte plus général des changements des modes de gouvernance.

B: Une liste de lectures figure dans le document introductif distribué au début de l'enseignement.

POPULISME(S): ENJEUX THEORIQUES ET ANALYSES EMPIRIQUES

Oscar Mazzoleni

S	Opt	4	français	56
P	6			

N: 2p Ba

P: Pas de prérequis.

C: Ce séminaire vise à explorer la notion de populisme dans ses différents usages et manifestations. Cette notion témoigne d'un intérêt croissant dans la sphère publique et dans l'ensemble des sciences sociales et politiques. Grâce à une focale interdisciplinaire, le séminaire abordera, dans un premier temps, la généalogie historique de cette notion ; les principales définitions scientifiques et les cadres d'analyse concurrents ; la relation entre populisme et des notions « proches » (nationalisme, régionalisme, souverainisme, fascisme, complotisme etc.) ; la question de l'usage public, politique et scientifique de la notion de populisme ; les avantages et les limites de son usage pour rendre compte de discours, mobilisations et formes d'action politiques contemporains. De plus, le séminaire engagera la discussion de travaux théoriques et empiriques avec l'invitation d'intervenants extérieurs. Le séminaire adopte une approche comparative, avec des études de cas européennes (dont la Suisse) et des Etats-Unis. Pour les participant-e-s, le séminaire prévoit la lecture et la discussion critique de textes et la réalisation d'un court travail de recherche. Ce travail portera, selon l'intérêt des étudiant-e-s, sur des débats proprement théoriques ou proposera une ébauche d'analyse empirique à l'aide de sources différentes (programmes électoraux, prises de position de leaders politiques, opinions et vote de citoyen-ne-s ordinaires, etc.) et de méthodes qualitatives, quantitatives ou mixtes.

RELATIONS INTERNATIONALES

Christelle Genoud

C	Obl/Opt	4	français	56
A	6			

N: 2p Ba

O: Objectifs généraux:
acquisition des connaissances de base du champ disciplinaire des relations internationales ; compréhension et différenciation des principaux cadres conceptuels et thématiques des relations internationales ; développement des capacités d'analyse critique et de synthèse sur les grands enjeux de la scène internationale contemporaine.

Objectifs spécifiques:

A la fin du cours, les étudiant-e-s devraient être en mesure de :

- utiliser les concepts de base qui caractérisent les relations internationales dans le monde contemporain ;
- comprendre la genèse historique, les influences déterminantes et les fondements philosophiques de chaque approche théorique ;
- différencier et comparer les principaux courants théoriques qui tentent d'expliquer la dynamique du système international depuis 1945 ;
- développer des capacités d'analyse critique et de synthèse sur les grands enjeux de la scène internationale ;
- prendre conscience de la spécificité des relations internationales au sein de la science politique et par rapport à d'autres disciplines scientifiques ;
- prendre position de façon argumentée sur les différentes tentatives d'expliquer « le monde ».

C: Ce cours est consacré aux théories éclairant l'étude des relations internationales contemporaines. Une partie introductive présente les différentes façons de concevoir la spécificité de ce domaine d'étude. L'enseignement se partage ensuite entre une introduction aux grandes approches théoriques qui ponctuent l'évolution du champ disciplinaire des relations internationales et une présentation d'un ensemble de thématiques centrales à l'étude des relations internationales et en lien avec ces approches.

Il accorde une attention particulière aux études portant sur les thèmes suivants : la guerre et la paix, la sécurité, l'intégration, l'impérialisme et les relations de dépendance, la coopération, la mondialisation et la crise écologique. Une partie conclusive revient sur la discipline et la théorie des relations internationales en mettant en avant la pluralité des approches étudiées, l'étendue des thématiques abordées, la façon d'évaluer et de comparer les théories, la pertinence sociale de la discipline, les enjeux de pouvoirs qui y sont associés et sa capacité à contribuer à changer le monde.

Il s'agit d'un cours d'introduction à la discipline des relations internationales, avec une composante interactive sous forme de quizz permettant de tester et de réviser l'apprentissage de la matière enseignée. Une attention particulière sera accordée au contexte historique, ainsi qu'aux relations entre théories dominantes, approches critiques et émergence de sous-courants.

B: Ouvrage de référence obligatoire:
 Macleod, Alex, Dufault, Evelyne, et al., Eds. (2008), Relations Internationales. Théories et concepts, Outremont: Athéna. 3e ed.

Autres ouvrages de références:
 Battistella, Dario (2015), Théories des relations internationales. Paris: Presses de Sciences Po, 5e ed.
 Baylis, John, Smith, Steve, et Owens, Patricia (dir.) (2012), La Globalisation de la politique mondiale : Une introduction aux relations internationales. Montréal: Groupe Modulo.
 Burchill, Scott et al. (dir.) (2013), Theories of International Relations. London: PalgraveMacmillan, 5th ed.
 Carlsnaes, Walter et al. (eds) (2012), Handbook of International Relations. London: SAGE, 2nd ed.
 Dunne, Tim, Kurki Milja and Smith, Steve (2016), International Relations Theories: Discipline and Diversity. Oxford: Oxford University Press, 4th ed.
 Dyvik, Synne L., Jan Selby, and Rorden Wilkinson, (eds) (2017). What's the Point of International Relations? London: Routledge.
 Gofas, Andreas, Hamati-Ataya, Inanna and Onuf, Nicholas (2018), The Sage Handbook of the History, Philosophy and Sociology of International Relations. Thousand Oakes CA: SAGE.
 Guillaume, Xavier and Bilgin, Pinar (eds) (2016), Routledge Handbook of International Political Sociology. London: Routledge.
 Heywood, Andrew (2015), Key Concepts in Politics and International Relations. London: PalgraveMacmillan, 2e ed.
 Lamont, Christopher (2015), Research Methods in International Relations. Thousand Oaks, CA: SAGE.
 Lawson, Stephanie (2015), Theories of International Relations: Contending Approaches to World Politics. Cambridge: Polity.
 Lechner, Silviya, and Mervyn Frost (eds) (2018), Practice Theory and International Relations. Cambridge: Cambridge University Press.
 Macleod, Alex et O'Meara, Dan (2010), Théories des Relations internationales. Contestations et résistances. Montréal: QC Athéna, 2e éd.
 Reus-Smith, Christian, and Duncan, Snidal (eds) (2008), The Oxford Handbook of International Relations. Oxford: Oxford University Press.

RELATIONS NORD-SUD

Yohan Ariffin

C	Opt	4	français	56
A	6			

N: 2p Ba

O: Au terme de ce cours, les étudiant-e-s devraient avoir été initié-e-s aux principales théories du développement et avoir acquis une maîtrise générale de l'évolution des pratiques, ainsi que des enjeux qui les sous-tendent. Ils/elles devraient être en mesure de comprendre le fonctionnement du régime international de développement et de ses principales institutions, notamment la Banque mondiale et le FMI. Ils/elles auront également été introduit-e-s aux principaux accords environnementaux internationaux ayant des enjeux importants sur les relations Nord-Sud. La profondeur historique adoptée dans ce cours a pour objectif pédagogique d'encourager les étudiant-e-s à développer une réflexion critique sur les continuités et les ruptures tant épistémiques, normatives, socio-économiques que politiques pouvant être constatées entre les périodes coloniale et postcoloniale.

C: Ce cours porte sur les enjeux politiques, économiques, sociaux et environnementaux des relations Nord-Sud. Il analyse la formation et l'évolution des principales théories du développement à la lumière des pratiques qui ont été instituées par les grandes puissances, depuis l'Acte de Berlin jusqu'à nos jours, en distinguant quatre périodes historiques : de 1885 à la Première Guerre mondiale, l'entre-deux-guerres, la guerre froide, et l'après-guerre froide.

SÉCURITÉ INTERNATIONALE

Victor Santos Rodriguez

S	Opt	4	français	56
A	6			

N: 2p Ba

P: Aucun

C: « Dilemme de sécurité », « sécurité nationale », « communauté de sécurité » ou encore « sécurité humaine » : les questions de sécurité sont au centre des conceptions théoriques de la discipline des relations internationales, et de nombreux développements politiques sur la scène internationale contemporaine. Pourtant, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale à ce jour, la compréhension de ce qu'impliquent les politiques de sécurité a été en constante évolution : de l'approche stato-centrée des crises nucléaires, à l'impact du multilatéralisme sur la gestion des crises internationales, au tournant critique de la sécurité proposant notamment de déplacer la frontière des objets de la sécurité de l'État à l'humain, la question de la sécurité se montre mouvante et sujette à controverses.

Longtemps confondues avec les études stratégiques qui proposent une définition réduite de la notion centrée sur l'État et les menaces militaires, les études sécuritaires connaissent un regain d'intérêt chez les internationalistes dans les années 1980, et encore davantage depuis la fin de la guerre froide. On compte à présent un grand nombre de définitions et d'approches. Si l'on s'accorde sur une définition moins restrictive, non limitée à la dimension politico-militaire, les débats restent nombreux. D'une part, alors que le sujet de cette sécurité reste l'État pour nombre d'internationalistes, les théoriciens critiques concentrent leur analyse sur l'être humain. D'autre part, l'objet – la menace à la sécurité – ou les secteurs concernés ainsi que les enjeux et les niveaux d'analyse à privilégier ne font toujours pas consensus.

Le séminaire propose de retracer les jalons-clés des questions de sécurité sur la scène internationale depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Il abordera l'évolution des thématiques de sécurité et leurs implications d'un point de vue théorique, méthodologique et empirique. Le séminaire propose un cheminement introductif permettant de poser les repères des études traditionnelles de la sécurité (dilemme de sécurité, sécurité et nucléaire, conflits armés, etc.), tout en intégrant les critiques et développements récents ayant permis d'ouvrir, étendre, et parfois défier, les approches conventionnelles de la sécurité.

L'objet du séminaire est de permettre aux étudiant.e.s d'appréhender les grandes notions des études de la sécurité, d'identifier la variété des enjeux concernés, des acteurs impliqués et des instruments qui incarnent les politiques sécuritaires au quotidien. Le séminaire s'appuiera particulièrement sur les approches critiques pour rendre les étudiant.e.s attentif.ve.s aux construits sociaux et lier nos expériences quotidiennes de la sécurité aux débats théoriques en relations internationales. Les différentes séances mettront en lumière les thématiques privilégiées par ces approches (genre, environnement, santé, migration, etc.), visant ainsi à développer un regard critique sur les débats actuels en matière de sécurité internationale.

SOCIOLOGIE DE LA VIE POLITIQUE

Bernard Voutat

S	Opt	4	français	56
A	6			

N: 2p Ba

O: Alors que l'objet « vie politique » est traditionnellement conçu à travers un récit historique (chronique) destiné à contextualiser les résultats électoraux, ainsi que les mécanismes institutionnels régissant l'action des « forces politiques » dans un univers politique déterminé (local ou national), cet enseignement entend déplacer et en même temps élargir la perspective en direction d'une sociologie de l'histoire politique en train de se faire. Il s'agit dès lors de porter l'attention sur les dynamiques contribuant à la construction sociale et symbolique du politique, saisi comme espace différencié (ou champ) de concurrence dont l'enjeu est la conquête des pouvoirs d'Etat et dans lequel interviennent des agents plus ou moins spécialisés dans l'action politique.

C: C'est dans ce cadre général que s'inscrit cet enseignement qui s'interroge sur la division du travail politique - que signifie « faire (ou ne pas faire) de la politique ? » - et qui, sur cette base entend reconsidérer certains chantiers classiques de la science politique :

(i) Les institutions comme règles du jeu politique (ou cadres de l'expérience politique), à travers leurs usages, les représentations (notamment quant à leurs fonctions) dont elles sont investies et le processus d'institutionnalisation dont elle sont l'objet.

(ii) Les acteurs de la vie politique, non seulement ceux qui sont perçus comme légitimes, mais aussi en considérant ceux qui interviennent dans la vie politique à partir d'une position située hors du champ politique (groupes d'intérêts et mouvements sociaux notamment), et qui contribuent, avec les premiers, à structurer l'offre politique et à définir les causes politiques, retraduites ensuite dans l'univers politique, notamment dans le cadre des campagnes politiques.

(iii) Le rapport que les acteurs entretiennent avec l'univers politique et les différentes modalités de ce rapport, incluant des pratiques (d'abstention ou de participation, voire d'engagement), des intérêts et des représentations politiques (autorité et compétence politiques).

(iv) La politisation à travers l'étude de la construction sociale des enjeux et des événements dit politiques, en considération notamment du travail d'interprétation du jeu politique (ordinaire, savant ou médiatique).

Différentes problématiques peuvent être associées à ces thématiques, qui peuvent être saisies à partir de processus de transformation de la vie politique (comme par exemple, des processus d'autonomisation, de juridicisation, de polarisation, de médiatisation) ou de certaines dimensions particulières (articulation territoriale, financement des entreprises politiques, professionnalisation, représentation et délégation, communication, etc.).

Enfin, l'enseignement est marqué par une ambition comparative. Les terrains seront empruntés à la Suisse, mais avec une mise en perspective par rapport à d'autres démocraties libérales.

B: Une bibliographie est remise au début de l'enseignement.

Voir toutefois en introduction : Michel Offerlé, Sociologie de la vie politique française, Paris, La Découverte. Disponible sur CAIRN.

SOCIOLOGIE DES MOBILISATIONS POLITIQUES. APPROCHE PAR LES MÉTHODES D'ENQUÊTE

Olivier Fillieule

S	Opt	4	français	56
A	6			

N: 2p Ba

O: Ce séminaire a pour but d'appréhender le **militantisme** dans une perspective de sociologie politique. Dans les premières semaines, les étudiant·e·s seront familiarisé·e·s avec les grandes approches théoriques dans une perspective critique. Ce qui nous amènera à passer en revue plusieurs dimensions du militantisme, par exemple les dispositions qui le favorisent, les réseaux sociaux sur lesquels il se base, ou encore ses effets sur les trajectoires biographiques ultérieures des militant·e·s.

Dans un deuxième temps, nous introduirons au terrain d'enquête retenu : **les mobilisations autour de la défense de la biodiversité et de la lutte contre le changement climatique en Suisse**. Au-delà des mobilisations écologistes, souvent portées par des militants des classes favorisées, l'on assiste à l'efflorescence de luttes très diverses, tant du point de vue de leur composition sociologique (e.g. un écologisme populaire), de leurs répertoires tactiques (du registre expert à la désobéissance civile, du pacifisme au recours à la violence contre les biens) que de la mise en forme des revendications (e.g. connections avec l'antiracisme, l'anticapitalisme ou encore le féminisme).

C'est cette extension de la lutte écologique à la question sociale et ses effets sur les engagements militants que l'on s'attachera collectivement à explorer à partir du cas Suisse.

Le séminaire doit être un lieu actif non seulement d'apprentissage des connaissances mais aussi de production de données et d'analyses. C'est pourquoi les étudiant·e·s travailleront en petits groupes, à partir de données que nous leur fournirons ou qu'ils et elles collecteront (corpus de presse, données tirées des réseaux sociaux, entretiens, observations, etc...). Les résultats de cette recherche collective seront présentés dans un mini-colloque en fin de semestre.

C:

SOCIOLOGIE POLITIQUE COMPARÉE : THÈMES CHOISIS

Mounia Bennani-Chraïbi

S	Opt	4	français	56
A	6			

N: 2p Ba

O: En rapport avec cette thématique de sociologie politique comparée, plusieurs objectifs sont visés :

- 1) Renforcement de compétences transversales :
 - lecture analytique de travaux théoriques et méthodologiques
 - expression orale
 - compétences rédactionnelles
 - démarche comparative
- 2) Acquisition de compétences de base en méthodologie qualitative :
 - capacité à concevoir les modalités de la collecte des données à travers l'observation, l'entretien et l'analyse documentaire
 - capacité à préparer et à effectuer la collecte des données à travers l'observation, l'entretien, et l'analyse documentaire
 - analyser les données collectées à travers l'observation, l'entretien, et l'analyse documentaire

C: Jeunes et politique

Ce séminaire propose d'examiner le rapport au politique des jeunes tout en se familiarisant avec les méthodes de collecte et d'analyse des données qualitatives à travers l'observation, l'entretien et l'analyse documentaire.

Cette thématique de sociologie politique s'inscrit à la jonction d'au moins deux littératures : la sociologie de la jeunesse et les débats autour de la politisation.

Depuis le célèbre article de Bourdieu, « la jeunesse n'est qu'un mot », cette catégorie est appréhendée de plusieurs manières : âge de la vie, élément de stratification sociale, objet de représentations collectives et de discours savants, catégorie d'action publique, etc. Elle fait l'objet de découpages concurrents. Et, tandis que les un-e-s insistent sur son unité, d'autres mettent en évidence son hétérogénéité.

S'interroger sur le rapport au politique et sur les processus de politisation pose en amont la question même de la délimitation du politique. L'un des enjeux de ce séminaire consiste à penser ensemble « politique conventionnelle » et « politique non conventionnelle » de manière à explorer un large éventail de représentations et de (non)participations politiques : discuter politique sur les réseaux sociaux, participer à des votations, adhérer à une association, un syndicat ou un parti politique, faire grève, manifester, consommée de manière engagée, boycotter, dessiner des graffitis, vivre dans un squat, occuper une forêt, etc.

A travers des enquêtes par entretiens, observations et sources documentaires, il s'agira de se demander si les jeunes développent un rapport particulier au politique ou s'ils sont traversés par les dynamiques qui travaillent l'ensemble de la société. Ce faisant, l'attention portera, d'une part, sur les effets d'âge et de génération, les rapports de classe et de genre, les processus de racialisation et, d'autre part, sur les vecteurs et les espaces de politisation.